

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manquant
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REVUE

DE

MONTREAL

(De mes cartons.)

A MON FRÈRE ACHILLE,

Frère, tu veux causer ; tu veux que je rassemble
Mes souvenirs ; tu veux, me tenant par la main,
Comme un vieillard penché sur son bâton qui tremble,
Des jours qui ne sont plus remonter le chemin.

Il fut bien rude, hélas ! ce long passé qui semble
Pourtant si court — plus tard — au pauvre cœur humain :
Nous n'avons pas fléchi, car nous étions ensemble.....
Nous le sommes encor : le serons-nous demain ?

C'est l'avenir, vois-tu, qui frappe à notre porte :
Laissons le passé fuir avec ce qu'il emporte ;
Oublions s'il fut triste ou s'il fut carressant.

Et pour braver le sort et ses coups arbitraires,
Rendons grâce au ciel qui nous fit deux fois frères :
L'une par la pensée et l'autre par le sang.

LOUIS. H. FRÉCHETTE,

LES BANQUES

V

Nous avons maintenant à voir comment les banques emploient leurs capitaux.

On peut affirmer que toutes les banques sont des banques de dépôts, et qu'un grand nombre le sont aussi de circulation.

Ainsi, elles se servent des deux moyens indiqués pour créer leur capital.

Le capital total d'une banque—formé des sommes payées par les actionnaires, et du capital amassé par elle dans le cours de ses opérations — est divisé en deux grandes parties : la partie non productive et la partie productive.

Est-ce qu'une banque est obligée de maintenir une partie de son capital non productive ?

Oui, très-certainement.

Les banques sont obligées, pour leur propre sûreté, de garder dans leurs coffres des montants assez considérables pour rencontrer la demande de numéraire, qui peut être faite d'un jour à l'autre. Prenons pour exemple une banque avec un capital souscrit et payé de \$100 — je dis payé, car quelquefois il y a loin de la souscription au paiement — elle a des dépôts au montant de \$100 et des billets au montant de \$100, qu'elle est à la veille d'émettre. Voici comment elle emploie son capital.

Un marchand a besoin de \$100; il s'adresse à la banque, qui lui avance cette somme en échange de son billet promissoire, payable à 30 jours. Le lendemain, elle avance à un autre marchand les \$100 de dépôt; le surlendemain elle prête à un troisième marchand \$60 de son capital payé.

Voici maintenant l'état de la banque :

<i>Actif.</i>	<i>Passif.</i>
Or	Dépôts.....
\$40	\$100
Effet recevable de A. 100	Circulation
100	100
“ “ de B. 100	
100	
“ “ de C. 60	
60	
<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>	<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
\$300	\$200
Excédant de l'actif : \$100.	

La banque a retenu en numéraire \$40, pour faire face à des dettes au montant de \$200, dont on peut réclamer le paiement d'un instant à l'autre.

Le marchand à qui la banque a avancé 100 billets, ne les a pas fait encadrer comme ornement de salon ; il les a employés à acheter des marchandises de l'importateur. L'importation ayant excédé l'exportation, l'importateur a besoin d'or pour effectuer ses paiements en Angleterre ; il présente ses billets au comptoir afin d'avoir de l'or. La banque est alors dans un état très-critique, elle vaut \$300, mais elle n'a de disponible que les \$40 qu'elle a réservées pour rencontrer des dettes au montant de \$200.

Il s'écoulera une vingtaine de jours avant qu'elle rentre dans les fonds avancés à A.

En temps ordinaire, elle pourrait échapper à la ruine par un recours aux banques rivales, en donnant comme gage de remboursement les billets qu'elle a reçus. En temps de crise, ceci est impossible : la doctrine de *chacun pour soi* prévaut alors, La banque sera obligée de fermer.

Le montant de \$40, ou $\frac{1}{5}$ du capital, est appelé la réserve, et en général, cette proportion est considérée comme suffisante pour les temps ordinaires. Pour une banque aussi pauvre que celle que j'ai supposée, l'accident ne serait pas extraordinaire ; mais pour une institution qui aurait un capital de \$2 000 000, des dépôts au montant de \$1 000 000 et une circulation de \$2 000 000, une réserve de 20 à 25 0/0 serait suffisante ; c'est-à-dire que la banque devrait garder, en espèces sonnantes, un quart du capital payé, ou \$500 000. Le restant du capital total se répartit comme suit :

1 500 000	de capital payé
1 000 000	de " déposé
2 000 000	de circulation

formant une somme de \$4 500 000 qui serait employée d'une manière productive ; les autres \$500 000 resteraient dans les voûtes pour subvenir aux demandes des déposants et pour racheter les billets. Il est facile de comprendre les profits que doivent faire ces institutions, quand avec un capital réel de \$2 000 000 elles parviennent à jouir de l'intérêt de \$4 500 000.

La banque de Montréal a un capital souscrit et payé de \$12 000 000. Elle jouit d'un captal emprunté d'à peu près \$12-

000 000. Elle paie des dividendes de 14 0/0, ce qui en ces temps est un profit fort honnête. Si elle n'opérait que sur son propre capital, les profits ne seraient que de 7 0/0.

Passons à la Banque de Toronto :

Capital souscrit et payé \$2 000 000,

Capital emprunté, savoir :

Circulation	\$842 358
Dépôts	\$1 331 787—\$2 174 145

C'est-à-dire autant que son capital payé.

Elle sert des dividendes de 12, et ses actionnaires ont toujours le cœur joyeux.

Si elle n'employait que le capital payé, le dividende ne serait que de 6 0/0 ; vaudrait autant placer son argent dans une caisse d'économie.

La Banque de l'Amérique Britannique du Nord,—ce mot évoque le souvenir du grand légataire de Kamouraska (1)—cette banque a un capital payé de près de \$5 000 000.

Circulation.....	\$1 064 000
Dépôts	1 000 000

Total du capital emprunté..... 2 064 000

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Une question bien naturelle se présente ici.

Sur quoi se fonde-t-on pour dire qu'une somme de \$500 000 est suffisante pour rencontrer une demande qui peut s'élever à \$3 000 000 ? Je me fonde, 1o. sur l'improbabilité que tous ceux qui ont de l'argent déposé à la banque, viendront ensemble en demander le paiement ; 2o. sur ce fait que le temps pendant lequel la banque reste ouverte ne dépasse pas en général 5 heures, depuis 10 A. M. jusqu'à 3 P. M.

Or, payer des sommes considérables demande beaucoup de temps ; et comme une banque ne paie que pendant 5 heures par jour, elle ne peut pas payer \$3 000 000 dans un jour ; elle obtient ainsi un délai. La banque, recevant tous les jours le remboursement de beaucoup d'effets promissaires, trouve qu'à mesure que sa réserve disparaît d'un côté, elle reparait de l'autre.

Enfin comme l'argent d'une banque bien gérée ne doit pas se prêter sur des billets de plus de 3 mois d'échéance et seulement

(1) Pour les détails sur cet homme célèbre, voyez les *Chroniques* de M. Fabre.

avec la plus grande circonspection, pour le plus long terme, elle ne sera pas obligée d'attendre plus de 90 jours.

La banque aura toujours obtenu un délai, et dans de semblables occasions, gagner du temps, c'est gagner de l'argent, parce qu'il en entre tous les jours dans ses coffres.

Autrefois les banques ne payaient point d'intérêt ; les caisses d'économie seules donnaient de l'intérêt aux déposants. Ces caisses n'acceptaient que des sommes fort modestes. Les Écossais se sont mis à récompenser les déposants au moyen de l'intérêt. En peu de temps, cette innovation s'est étendue à l'Angleterre. Les banques qui ne voulurent pas céder se trouvèrent bientôt dépassées par leurs rivales. Peu à peu le changement se généralisa ; et maintenant presque toutes ces institutions suivent la même pratique.

Cet état de choses a eu pour effet de rendre le marché monétaire bien plus variable. Il est évident que si les banquiers paient un intérêt sur tout l'argent qu'ils ont reçu, il faut qu'ils en emploient la plus grande partie : autrement ils seraient ruinés. Mais ils ont un autre moyen : c'est d'employer, à un taux élevé, une partie assez considérable des fonds déposés entre leurs mains.

Dans le premier cas, ils courent un risque terrible : on ne peut pas prêter son argent et l'avoir. Si les banquiers emploient la presque totalité des capitaux appartenant aux déposants, où sera la réserve ?

Quant à l'autre moyen, si le taux est exorbitant, la concurrence le fera baisser. Si, par exemple, il est deux fois ce qu'ils paient eux-mêmes aux déposants, la partie employée ne fera que payer l'intérêt de la partie non employée. Conclusion : les banques sont obligées, si elles veulent servir des dividendes de 20 0/10, comme les banques de Londres et de Westminster, d'employer la somme totale placée entre leurs mains.

Quelques économistes demandent une loi pour fixer le montant au-delà duquel il faudra donner un avertissement tant de jours ou de semaines avant de se présenter pour retirer de l'or. Il me semble que ce serait un excellent moyen d'empêcher les malheurs, que cause toujours la chute de ces institutions. Il y aurait là une garantie.

S'il n'y a pas de loi à ce sujet—comme c'est le cas en Canada, je crois—les sommes payables sur demande ne portent aucun

intérêt. Mais celles qui ne sont pas remboursables sans un avertissement préalable portent intérêt.

Voici quelle est la réserve moyenne chez les différentes nations :

La réserve moyenne de toutes les banques du Royaume-Uni, est de 5 0/0.

La réserve de la banque de France, en février 1873, était à peu près de 25 0/0.

La réserve moyenne des banques de l'Allemagne était, en janvier 1873, de 47 0/0.

Pour les Etats-Unis, en octobre 1872, la moyenne était de 12½ 0/0.

La somme pour les Provinces de Québec et d'Ontario était, en janvier dernier, de 14 0/0.

VI

Jusqu'à présent, j'ai étudié les banques au point de vue des profits qu'elles peuvent apporter à leurs propriétaires. Mais il faut dire quels sont les services qu'elles rendent au public et quels sont les malheurs qu'elles peuvent causer.

Je sens que je m'aventure un peu en parlant d'un pareil sujet. Je sors peut-être du cadre que je me suis tracé ; mais il est impossible de traiter mon sujet sans tomber dans le domaine de l'économie politique, sans toucher un peu à la question de monnaie.

Examinons d'abord en quoi les banques de dépôts ressemblent aux banques de circulation.

Les banques de dépôt n'augmentent pas le capital d'un pays ; mais elles en augmentent la disponibilité, si je puis me permettre l'expression ; c'est-à-dire qu'elles concentrent dans différentes parties du pays, des valeurs à l'état stagniant.

Ce capital non employé est improductif ; il est semblable à une terre non cultivée. En général, les terres non cultivées ne rapportent que des ronces et des épines. La disparition d'une pareille terre, pendant les années où elle ne rapporte rien, ne serait pas une perte. Si les montants qui sont éparés dans un pays venaient à disparaître pendant tout le temps où leurs propriétaires n'en ont point besoin, et à reparaitre à l'instant même où ils en ont besoin, le pays ne serait ni plus riche, ni plus pauvre.

Les banques de dépôt produisent ce miracle, avec l'avantage

qu'elles emploient ces capitaux pendant le temps de leur disparition ; par conséquent elles rendent un service à la nation, en augmentant sa richesse.

Admettons, pour le moment, qu'il circule dans la province de Québec quelque chose comme \$100 000. Ceux à qui ces fonds appartiennent n'auront pas lieu de s'en servir avant trois ou quatre mois. Cet argent est déposé entre les mains d'un banquier ; voilà un capital de \$100 000 rendu productif ; et rendre productif ce qui avant ne l'était pas, c'est en quelque sorte ajouter au capital du pays, créer de nouveaux capitaux.

Ces institutions rendent des services à l'industrie, en proportion du capital non employé qu'elles peuvent utiliser en sa faveur.

Mais quel doit être le montant de la circulation ? Quels sont les points de ressemblance entre les établissements dont je viens de parler et les banques de circulation ?

Un banquier émet des billets au montant de \$100 000. Ces \$100 000 ne sont pas, pour le pays ou la ville, des capitaux créés, mais des signes de valeur pour ce montant. L'effet de cette émission sera analogue à l'effet produit par un dépositaire obtenant \$100 000 qui, sans lui, ne seront pas disponibles.

Mais alors on fait le raisonnement suivant : une émission de \$100 000 produit le même effet que si on prêtait \$100,000 en or ou en argent, et ne coûte que le papier ; nous n'avons plus besoin de métaux : le papier suffira : 200 000 produiront deux fois le même effet ; 400 000, 4 fois, etc.

Ceci ressemble assez au raisonnement de certaines personnes sur la télégraphie. D'abord on était obligé de se servir de deux fils pour transmettre un message. Puis on découvrit qu'un seul fil suffisait. Ces personnes disent : On envoie des télégrammes au moyen d'un fil, autrefois il en fallait deux : un fil a disparu, pourquoi ne pas faire disparaître l'autre ?

Mgr Horan entre un jour chez un pharmacien pour acheter quelques livres de sulfate de cuivre. Le commis lui apprend qu'une livre se vend 30 cts, 2 livres 28 cts, 3 livres 25 cts..... —Et combien faut-il que j'en prenne, afin de l'avoir pour rien ?

Cette plaisanterie me paraît la meilleure réponse à ceux qui croient pouvoir se passer du métal.

Il devait se trouver un point où la baisse dans le prix du sulfate de cuivre finissait.

L'émission des billets ne peut pas être continuée au-delà d'un

certain point, sans causer des inconvénients et souvent des malheurs. C'est ce point que je vais essayer de déterminer. Dire d'une manière absolue qu'on doit émettre tant de millions, est une absurdité, parce que l'émission doit dépendre des circonstances, du temps, des saisons, etc.

On peut poser comme principe fondamental la partie du décalogue qui défend de mentir.

Partant de ce principe, comme les billets sont des signes de valeurs, le banquier ne doit jamais en émettre sans avoir des valeurs qu'ils sont censés représenter; agir autrement, c'est commettre une fraude.

Mais, dira quelqu'un, est-ce que les banquiers donnent leurs billets sans recevoir en échange des garanties solides de remboursement? Les banquiers oublient fort souvent que ces morceaux de papier peuvent être présentés pour être payés. Ils ne donnent pas, ils émettent—et avec trop de facilité—ces morceaux de papier. Ils n'exigent pas des sûretés assez solides de ceux qui veulent emprunter, vu le fait qu'ils ne leur remettent que du papier et que plus la circulation est grande, plus ils font de profit.

La seule règle à suivre quant à l'émission est celle-ci: Ne pas avancer des billets avec plus de facilité qu'on n'avancerait l'or; ne donner des billets que sur les mêmes garanties qu'on exigerait, si toutes les avances étaient en numéraire.

Il est vrai que, pour chaque billet émis, il y a quelque chose de reçu; mais quand on ne donne qu'un morceau de papier, on n'y regarde pas de si près.

Il ne faut pas oublier que l'eau trouve toujours son niveau: cela peut prendre du temps, mais à la fin cela arrive.

En fait de science monétaire, il est généralement admis que les espèces sonnantes trouvent toujours leur niveau; cela prend du temps aussi—quelquefois plus, quelquefois moins—mais à la fin cela arrive.

Supposons qu'il y a, aux Etats-Unis, de l'or en quantité: le surplus du numéraire disparaîtra en peu de temps et passera aux pays moins favorisés sous ce rapport—ce sera un événement très-heureux pour les Etats-Unis.—La distribution du *currency* métallique est gouvernée d'après une loi aussi sûre, aussi certaine que la loi physique qui préside à l'écoulement de ces eaux.

La circulation du papier, malheureusement, n'est pas gou-

vernée par cette loi. Comme la valeur de ce *currency* ne va pas plus loin que les frontières, il n'y a pas pour elle de compensation — et c'est de ce dernier fait, que vient le danger d'une trop grande émission.

Dans un pays où l'or et les billets ont cours à égale valeur, tant qu'il n'y a pas d'excédant de *currency*, tout est pour le mieux ; mais arrive un moment où un surplus existe, si la loi compensatrice s'appliquait aux deux indifféremment, ils seraient également exportés. Mais la loi ne régit que les métaux. Les métaux s'en vont, et quittent le pays.

Décrire les causes qui les font disparaître, n'entre pas dans mon cadre.

Si l'excédant est excessif, disons deux fois trop grand, les métaux sont exportés complètement ; il ne reste que le papier.

Avant la guerre des Etats-Unis, ce pays avait un *currency* métallique. Pendant la guerre, l'émission du papier était tellement grande, que l'or et l'argent disparurent ; mais à un tel degré qu'on eût recours au papier pour la valeur de dix et même de cinq cents.

Pendant cette guerre, le Canada employait presque complètement l'argent de nos cousins Yankées — le pays en était inondé.

Le gouvernement canadien a voulu émettre du papier, qu'est-il arrivé ? L'argent a quitté pays. — Pour vous en convaincre, consultez votre propre expérience. — L'argent était tellement rare ici pendant un certain temps, qu'on a émis des billets de 25 cents. L'argent est revenu en partie maintenant.

Prenons un pays d'où les métaux ont été presque complètement chassés, où l'on n'emploie qu'un *currency* de papier. En temps ordinaire, c'est-à-dire lorsque le commerce est à l'état normal, il n'y a pas grand danger dans une émission trop forte ; car, tout billet qui ne peut trouver d'emploi dans les échanges, revient sous forme de dépôt à celui qui l'a signé, et alors fort souvent il y a de l'intérêt à payer. Faire circuler le surplus des billets, est aussi difficile que de faire dissoudre du sucre dans un liquide qui en est déjà saturé. Le sucre, en pareil cas, se trouve toujours au fond du vase sous forme de dépôt.

Mais s'il arrive quelque événement qui crée une demande des objets dont un pays étranger est pourvu, la spéculation commence. Le raisonnement de ceux qui se mêlent de ces opé-

rations est celui-ci : " Cette demande fera hausser les prix, achetons maintenant ; nous n'avons pas d'argent, la banque va nous en fournir." Et en effet, la banque fournit les fonds. Les spéculateurs achètent ; leur concurrence fait hausser les prix ; les marchands qui ont vendu leurs fonds de marchandises donnent des ordres plus considérables aux manufacturiers ; les manufacturiers étendent leurs opérations, achètent plus, emploient plus d'ouvriers, et les paient plus cher.

Comme les métaux ont disparu de la circulation, cette augmentation s'exécute au moyen des billets ; la demande chez l'étranger ne se faisant pas sentir assez vite, tous ceux qui ont de ces marchandises essaient de s'en débarrasser. Les prix baissent, mais alors la quantité de *currency* se trouve trop grande pour les besoins des échanges ; il n'y a plus d'or dans le pays, excepté ce que les banques ont gardé sous forme de réserve.

Mais le papier n'ayant pas de valeur à l'étranger, cet or est encore exposé à sortir du pays.

Ceux qui veulent exporter ce métal se présentent aux banques avec leurs billets pour recevoir de l'or en échange ; plus la circulation a excédé les limites, plus la demande de l'or est grande. Bien vite les banquiers voient baisser leur réserve, comme des navigateurs au milieu de l'océan, qui, n'ayant qu'une très-petite quantité d'eau, voient avec terreur cette eau diminuer de jour en jour.

La banque, en pareil cas, n'émet plus de billets, et elle ne peut pas prêter de l'or. Ceux qui avaient emprunté à la banque, ayant été déçus dans leurs calculs, ne peuvent pas rencontrer leurs obligations. La banque ne peut leur accorder un délai, ils tombent et entraînent dans leur chute beaucoup d'autres personnes.

Ces faillites ébranlent la confiance publique et causent ce qui est connu sous le nom de *crise*, ou mieux encore de *panique*. Les créanciers de la banque la somment de payer, au moment même où elle se trouve le moins en état de faire un pareil tour de force.

Voici un autre cas : les spéculateurs ont fait hausser les prix, mais la demande attendue ne se fait pas sentir : ils essaient de retenir ce qu'ils ont acheté aussi longtemps que possible, espérant toujours contre l'espérance, faisant de nouveaux appels à leur banquier pour rencontrer leurs obligations, jus-

qu'au moment même où, les marchandises étant arrivées à un très-bas prix, celui-ci trouve qu'il ne peut plus les suivre sur ce terrain. Alors il refuse de nouvelles avances. Ce secours qu'on a accordé aux spéculateurs n'a servi qu'à empirer leur situation et n'a fait que rendre celle de la banque plus difficile.

Un exemple de cet esprit de spéculation :

Depuis longtemps, il y a des rumeurs de guerre en Orient. Le voisinage de la mer Noire produit beaucoup de blé, la guerre peut empêcher l'exportation de ce blé. Les pays de l'Europe en cas de guerre demanderont plus de blé que de coutume à l'Amérique. Qu'est-il arrivé le soir que vint la première dépêche menaçante ? Il y eut hausse sur les farines de 25 cents par baril. Ceux qui achetèrent plusieurs milliers de barils, s'il n'y a pas de guerre, feront des pertes considérables ; parce que le prix de la farine descendra plus bas qu'il n'était avant les rumeurs.

Donc, si les banques ne doivent pas craindre de rendre trop de services au commerce légitime, elles doivent être en garde contre les spéculations et les spéculateurs.

VII

Le gouvernement doit-il intervenir dans les affaires de banque, ou doit-il laisser le public aussi libre dans ces opérations que dans le commerce en général ? La doctrine de Spencer est que : moins un gouvernement intervient dans ce qui n'est pas directement de son ressort, mieux c'est pour lui et pour les autres.

Si on voulait suivre cette théorie à la lettre, les gouvernements n'auraient rien à voir à la solidité de construction des chemins de fer, à la nomination d'inspecteurs d'écoles, au pouvoir de résistance des ponts, à la solvabilité des compagnies d'assurance. Cependant, la pratique de nos jours tend à s'éloigner de cette théorie.

Le public se fie de plus en plus au gouvernement pour toutes espèces de choses.

En Angleterre, il se fie au gouvernement pour sa religion. En Canada, nous entendons, à tout propos et à propos de rien, cette phrase : "Le gouvernement devrait passer une loi."

Il faut avouer que bien souvent le public exagère le rôle du gouvernement et il se trouve cruellement déçu.

Quant à la question posée plus haut, sans vouloir attribuer

au gouvernement trop de sagesse, je crois que c'est un des sujets sur lesquels il a non-seulement le droit, mais de plus le devoir de légiférer. Pour décider de quelle manière l'intervention du gouvernement doit se faire sentir, il faut voir quels sont ceux dont les intérêts peuvent être affectés par l'intervention ou par l'abstention de l'Etat dans tout ce qui regarde les banques.

Je divise la société en deux grandes classes : ceux qui sont en arrière de la scène et qui sont assez intelligents pour comprendre ce qu'ils voient. Ceux qui, malgré leur position, ne comprennent pas ce qu'ils voient, composent la seconde classe.

Les partisans les plus enthousiastes d'un *free banking act*, conviendront avec moi que les derniers sont les appelés, mais que les premiers sont les élus. Cette première classe est composée principalement des marchands qui ont le haut commerce entre les mains, qui, par leur position, par l'influence que leur donne la possession de grands capitaux, et par une espèce de franc-maçonnerie commerciale qui existe entre eux, savent toujours quel temps il fera demain.

Si les banques n'avaient d'influence que sur les intérêts des premiers, l'Etat pourrait à la rigueur s'abstenir, car ils sont bien capables de se protéger.

Mais il y a la seconde classe, qui forme l'immense majorité des citoyens, dont les intérêts sont encore plus influencés par les banques que ceux des premiers, et qui souvent sont complètement incapables de se prémunir contre le danger.

C'est pour la protection de cette classe que les gouvernements de tous les pays, les vieux comme les jeunes, les monarchies comme les républiques, ont passé des lois sur les opérations de banque. La législation s'est presque toujours portée d'une manière spéciale sur la circulation.

On a comparé le droit d'émettre des billets au droit de battre monnaie.

Ce dernier droit, l'Etat l'a toujours revendiqué, depuis les siècles les plus reculés.

Absolument parlant, il y a une différence énorme entre l'un et l'autre ; mais pratiquement, aux yeux du public, il n'y en a pas du tout. Un billet de cinq dollars, d'une banque quelconque, passe avec autant de facilité que cinq dollars en or. Sans doute la liberté de refuser un paiement en billets existe ; mais personne n'en use. Qu'il arrive un malheur à une banque ;

qu'elle tombe ; si elle a des dettes en billets au montant \$1000-000 ou \$2000000, voilà une perte pour les porteurs de ce papier, et ce sont peut-être des citoyens pour qui toute perte est une privation cruelle.

Il se peut—lorsque les affaires de la banque ont passé entre les mains d'un syndic, lorsque tout est réglé—que les billets soient rachetés au taux de 75 cts. dans la piastre ; mais pensez au carême forcé d'un pauvre ouvrier qui aurait reçu un papier pareil, et qui serait obligé d'attendre huit jours pour acheter son pain de la semaine.

Le but que les législateurs se sont toujours proposé ; a été non-seulement le rachat du billet, mais son rachat immédiat.

Bien des méthodes ont été adoptées pour obtenir ce résultat, et avec plus ou moins de succès.

Le meilleur moyen, à mon avis, serait que l'Etat prit la circulation tout à fait sous son contrôle, et émit tout le papier nécessaire au commerce. Alors, à moins que l'Etat ne fasse banque-route, les porteurs de billets seront à l'abri.

En émettant seulement des billets de \$5 et au-delà, il laisserait, pour les sommes inférieures, le *currency* métallique. En décrétant que le papier ne serait rachetable en or qu'en un ou deux endroits, une ou deux réserves de numéraire suffiraient.

La pratique du gouvernement canadien, sous ce rapport, est d'émettre lui-même des billets, de la valeur de 1, 2, 3, piastres, au montant de \$8,000,000.

Les banques ont droit d'émettre du papier d'une dénomination plus élevée. Pour être incorporée, une banque doit avoir un capital de \$500 000 souscrit, dont \$200 000 payé.

La seule clause qui ait rapport à une réserve quelconque, est celle qui dit que la banque doit, autant que possible, avoir la moitié—au moins le tiers—de sa réserve en billets de la Puissance. Cette clause a pour effet d'empêcher les banques de réclamer le paiement du papier de la Puissance ; ce qu'elles feraient sans cela.

Les banquiers doivent envoyer à Ottawa un rapport mensuel et détaillé de l'état de leurs affaires.

Les banques du Royaume-Uni sont régies par un acte passé en 1844, et connu sous le nom de loi de Peel. Avant cette loi, il y avait, en Angleterre, la banque d'Angleterre et 170 autres banques. Cette loi décrétait qu'aucune nouvelle institution d'émission ne devait être établie ; que la banque d'Angleterre

pourrait émettre pour £15000000 sans réserve en or ; mais que pour tout bille^l ultérieur, elle devait avoir de l'or dans ses coffres ; que les autres banques en Angleterre et dans le pays de Galles, pourraient émettre des billets dont le montant ne devait pas dépasser la moyenne que la circulation avait atteinte pendant les 12 semaines précédant le 27 avril 1844. Quant à celles d'Irlande et d'Ecosse, elles étaient restreintes à la moyenne de l'année finissant le 1er mai 1845.

En Angleterre, aucun billet ne devait être au-dessous de £5 ; en Irlande et en Ecosse, au-dessous de £1.

Si une banque venait à disparaître, la Banque d'Angleterre avait le pouvoir d'augmenter sa circulation des $\frac{2}{3}$ de l'émission de la banque déchuë.

Peel voulait réduire les banques de circulation à une seule : la banque d'Angleterre.

Sa législation diffère de la nôtre sur ce point.

Nous en avons 28 dans les provinces de Québec et d'Ontario, et nous pouvons en augmenter le nombre.

La seconde clause avait pour effet de retenir entre les mains du public un numéraire assez abondant, et de mettre les pauvres, les ouvriers, et tous ceux qui vivent au jour le jour, à l'abri ; car, par cette clause, les gages d'une semaine ou d'un mois, devaient être en or.

En France, une seule institution a droit d'émettre des billets : c'est la Banque de France. C'est peut-être la banque la plus solide de l'univers.

Elle a dans ses voûtes une réserve considérable. En ce moment elle ne rachète pas son papier, mais elle ne peut augmenter sa circulation, sans y être autorisée par une loi.

Quoique son papier ait cours forcé, l'émission en est faite avec tant d'habileté, qu'il n'est jamais tombé au-dessous de 1 par cent

Le papier de nos voisins Yankees, a cours forcé depuis leur guerre.

Malgré plusieurs années de paix, ils n'ont pu le faire remonter à 99 0/10, et il y a eu un temps où il était vendu à 30 0/10.

L'Autriche n'a qu'une seule banque d'émission, dont le papier est garanti par le gouvernement.

Les Etats-Unis ont un nombre très-considérable de banques, et le nombre peut en être augmenté *ad infinitum*. Il suffit d'avoir \$100 000 pour en fonder une ; et en certains endroits, où la population n'est pas nombreuse, il suffit de \$50 000.

Les différents états de la confédération américaine ont passé des lois sur cette matière.

Dans quelques états, les banques sont obligées de garder en or une certaine proportion de l'émission, comme réserve. Pourquoi garder une réserve ? Pour s'en servir à racheter des billets. Aussitôt qu'elles l'auront entamée, elles n'auront plus la proportion requise, conséquemment elles auront manqué à la loi. La loi devrait les obliger de garder une réserve plus considérable. Je ne crois pas qu'elle ait cet effet.

La méthode qui prévaut dans plusieurs états, est connue sous le nom de *safety fund* (fonds de sûreté); et elle consiste à obliger toutes les banques de l'Etat à déposer, au trésor, une certaine partie pour cent du capital ou de la circulation. L'Etat, avec ces montants, achète des rentes dont l'intérêt est payé aux banques, en proportion de la somme déposée. Si une banque tombe, le trésor vend assez de ces rentes pour racheter la circulation

Je ne sais si cette loi vaut plus, ou moins que rien.

Les bonnes banques sont punies pour les mauvaises. C'est un peu comme qui punirait toute une classe, quand on ne peut découvrir le coupable; et il est encore plus injuste de punir les banques pour la faute de l'une d'elles: car celle qui manque à ses engagements est connue.

La troisième méthode, suivie dans beaucoup d'états, est connue sous le nom de *réserve de rentes*; et elle consiste à obliger la société qui veut opérer comme banque, à déposer entre les mains du gouvernement de l'Etat des parts, actions ou rentes, ayant une valeur réelle, égale au montant qu'on veut mettre en circulation.

L'Etat donne en échange de ces rentes, le papier qui doit servir à la circulation et qui a été préparé sous sa surveillance.

Quel que soit le nombre de banques, tout le papier est préparé par l'Etat.

Si une banque se trouve incapable de rencontrer ses engagements, l'Etat vend les rentes qu'elle a déposées et rachète les billets.

Cette dernière loi paraît être la meilleure; elle offre des inconvénients, il est vrai, mais j'aimerais à savoir où il n'y en a pas.

En résumé, il me semble que la tendance des nations les plus éclairées en fait de finance, est d'avoir une seule institution d'émission, qui doit être l'Etat, ou bien quelque banque dont la solvabilité doit être garantie par l'Etat.

Quant aux banques de dépôts, il me semble que les lois qui règlent le commerce en général devraient être suffisantes pour ces institutions.

Il y a une autre espèce de banques de dépôts, dont je n'ai pas parlé jusqu'à présent : les banques d'épargnes.

Ces banques, partout où elles ont été fondées, sont devenues des agents puissants d'avancement matériel et moral. Il n'y a pas de doute que l'Etat doit intervenir ici pour protéger les déposants d'une manière efficace. L'Etat a compris son devoir tellement bien dans ce cas, que dans beaucoup de pays il a établi lui-même ces caisses de dépôts.

En terminant, je ferai remarquer que quelques économistes anglais critiquent ce qui se fait chez eux et admirent ce qui se fait en France, tandis qu'il se trouve en France des économistes qui leur rendent largement leur admiration.

Mais il est un fait qui vaut la peine d'être constaté : c'est qu'en général la France souffre très-peu des crises, et aujourd'hui, lorsque le monde commercial commence à peine à revenir de la dernière crise, malgré le paiement d'une dette unique dans les annales du monde, elle jouit d'un degré de prospérité que les compatriotes de M. Bismarck doivent lui envier. Pourtant, ce pays a une population immense — un peu plus considérable que celle du Canada — et une seule banque d'émission lui suffit.

Il y a un proverbe : on juge de l'arbre par les fruits.

Morale..... Tout le monde peut la tirer.

JOHN AHERN.

POPULATION

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

De toutes les parties de la statistique, la plus importante est celle qui s'occupe directement de la population. Les chiffres qui constatent le mouvement de la population—le nombre des naissances, des décès et des mariages—sa distribution, l'état civil, les occupations, les ménages, etc., font voir la vie intime d'un peuple et montrent ses progrès matériels et industriels ; rapprochés de ceux que fournissent les autres branches de la statistique, ils donnent une juste idée de la prospérité d'une nation. C'est en se basant sur ces données, que certains économistes, notamment le Dr. Malthus, ont formulé des théories plus ou moins acceptables au point de vue de la morale. Disons cependant que la théorie de Malthus demande à être sérieusement étudiée pour être bien comprise.

I

DÉNOMBREMENTS.

Les dénombremens ou recensements de la population, permettent au gouvernement de se rendre compte des ressources et des besoins du pays, et de juger, dans une certaine limite, de sa prospérité croissante ou décroissante. C'est à peu près le seul moyen qu'aient les métropoles de se renseigner exactement au sujet de leurs colonies. Le gouvernement français et le gouvernement britannique, avaient parfaitement compris cette vérité puisque, depuis la fondation de la colonie, il a été fait vingt-six dénombremens officiels de sa population, dont seize sous la domination française et dix sous le régime anglais.

S'ils ne sont pas parfaits, ces dénombremens n'en donnent

pas moins une bonne idée du progrès de notre population, même à une époque où ces renseignements n'existaient pas en France. (1)

Le premier recensement régulier de la province de Québec a été fait en 1665-66, quatre-vingt-seize ans avant les compilations de l'abbé d'Espilly, et cent trente-cinq ans avant le recensement des préfets.

Outre ces renseignements officiels, nous en possédons encore plusieurs autres pour diverses périodes de notre histoire, et ils ne manquent pas d'une certaine importance. Les *Voyages de Champlain* font connaître la population de Québec et de la colonie en 1608, 1620, 1628 et 1629; les *Relations des Jésuites*, en 1641; les *Lettres Historiques* de la Mère de l'Incarnation et l'ouvrage de Leclerc sur *l'Etablissement de la Foi en Canada*, nous donnent respectivement les chiffres de la population en 1653 et 1663. Voilà des éléments de statistique plus complets, — puisqu'ils remontent jusqu'à l'origine du pays — et plus authentiques que ceux de n'importe quel autre pays, même des Etats Unis, et on peut dire qu'ils sont à peu près parfaits, si on ajoute à ces sources d'information, les registres des naissances, décès et mariages, qu'on a commencé à tenir en 1621.

Ces divers renseignements établissent qu'il n'y a pas de pays dont la population se soit accrue aussi rapidement que celle de la province de Québec. Lors de la fondation de la colonie, en 1605, Champlain n'avait que trente-sept hommes avec lui; de cette date à 1660, il vint de France à peu près mille colons, et 3,700 de 1663 à 1672. Depuis cette dernière époque, le nombre des immigrants n'a pas excédé un millier jusqu'à 1710, et il s'est élevé à quatre ou cinq mille de 1710 à 1760. En sorte que durant les cent cinquante-deux ans compris entre la fondation de la colonie et la conquête, il est arrivé dans le pays environ dix mille colons français qui s'y sont établis.

Ce noyau de population s'est développé si rapidement, qu'en 1760, la province comptait de 70,000 personnes: c'est le chiffre que donne un document qui se trouve aux *Archives de Paris*. M. Rameau, qui a fait une étude consciencieuse du progrès de la population de la colonie sous la domination française, établit, par des données dont l'exactitude ne saurait être révoquée

(1) Le chiffre de la population française n'a été compilé, d'une manière hypothétique, que vers 1762 par l'abbé d'Espilly, et officiellement par les préfets, qu'en 1801 seulement.

en doute, que durant cette période " la moyenne du croît naturel était de 2.50 pour 100 par an."

Lors de la cession du pays à l'Angleterre, un grand nombre de colons passèrent en France, pour se soustraire au régime anglais ; mais cette déperdition fut bientôt compensée par l'immigration anglaise. Le recensement fait en 1765 par le gouverneur Murray, accuse déjà une population de 775 anglais. Ce chiffre se décupla en dix-neuf ans, puisque le recensement de 1784 constate qu'il y avait alors dans la province sept à huit mille colons de langue anglaise, y compris un certain nombre de loyalistes américains, fixés dans les cantons de l'est. Le recensement de 1831 porte à 111,922 personnes le chiffre de la population de langue anglaise. Comparé à celui de 1784, ce chiffre accuse, pour cette période de quarante-sept ans, un accroissement d'environ 104,000 âmes ; ce qui représente une augmentation de 1300 pour 100 pour toute la période, ou de plus de 2 pour 100 par année—Dans cette proportion, $1\frac{1}{2}$ pour 100, au moins, a été fourni par l'immigration venant de la Grande Bretagne et des Etats-Unis.—De 1831 à 1851, l'augmentation a été de 108,811 ; ce qui donne un pourcentage de 96,56 pour les vingt ans et de 4,82 pour chaque année. Elle a été, de 1851 à 1861, de 43,218, ce qui équivaut à 19,579 pour 100 pour les dix ans, ou à 1,957 pour 100, par année. De 1861 à 1871, la population anglaise a diminué de 263,957 à 261,969, ou de 2,252 ; ce qui accuse une diminution totale de 0,085 pour 100 dans les dix ans ou de 0,085 pour 100 par année. En résumant tous ces chiffres, on forme le tableau suivant, pour la population anglaise ;

ANNÉES.	POPULATION.	AUGMENTATION	PERCENTAGE DE L'AUGMENTAT. TOTALE.	PERCENTAGE DE L'AUGM. ANNUELLE.
1784	7 à 8,000			
1831	111,922	104,000	1300 pour 100	2 pour 100
1851	220,733	108,811	96,56 " 100	4,82 " 100
1861	263,951	43,218	19,579 " 100	1,957 " 100
1871	261,969	— 2,252	— 0,85 " 100	— 0,085 " 100

La moyenne de l'augmentation annuelle est de 2,173 pour 100, dont la moitié, au moins, est représentée par l'immigration ; en sorte qu'il reste 1,086 pour 100 pour le croît naturel ou l'augmentation par l'excédant des naissances sur les décès.

La population française s'accrut au-delà de quatre fois et demie plus rapidement, ainsi que l'atteste le tableau suivant :

ANNÉES.	POPULAT. TOTALE.	AUGMENT. TOTALE.	EN.	PERCENTAGE TOTAL.	PERCENTAGE ANNUEL.
1608	38				
1628	76	38	20 ans	100,00 pour 100	5,00/00
1667	3,918	3,842	39 "	5055,26 " 100	155,26/00
1688	11,562	7,644	19 "	195,00 " 100	10,26/00
1698	13,352	5,703	10 "	50,82 " 100	5,08/00
1706	16,417	3,065	8 "	22,95 " 100	2,86/00
1719	22,530	6,113	13 "	37,23 " 100	2,86/00
1734	37,716	15,186	15 "	67,40 " 100	4,49/00
1751	55,009	17,293	20 "	45,85 " 100	2,29/00
1760	70,000	14,991	6 "	27,23 " 100	4,54/00
1784	105,012	35,012	24 "	50,17 " 100	2,09/00
1831	441,212	336,200	47 "	320,15 " 100	6,81/00
1851	669,528	228,316	20 "	51,75 " 100	2,58/00
1861	817,615	178,087	10 "	26,59 " 100	2,65/00
1871	929,817	82,202	10 "	9,69 " 100	0,96/00

En prenant les chiffres de ce tableau pour base, on trouve que, de 1608 à 1760, la moyenne annuelle de l'augmentation a été de 21,40 pour 100, et de 3,01 pour 100 de 1760 à 1871, tandis que pour la période de deux cent soixante-trois ans, comprise entre cette dernière date et 1608, époque de la fondation de la colonie, elle a été de 14,12 pour 100. Il n'y a pas ailleurs de population qui se soit accrue aussi rapidement; puisque dans la dernière proportion, une population se double en moins de huit ans : et en moins de trente-quatre ans dans la proportion de 3,01 pour 100, qui représente la moyenne annuelle de 1760 à 1871.

Mais cette moyenne se modifie considérablement selon qu'on se reporte aux différentes époques mentionnées dans le tableau, — modifications qui seront expliquées plus loin. La moyenne de 3,01 pour 100 est beaucoup plus élevée que celle des populations de race homogène des pays les plus riches et les plus avancés de l'Europe.

Dans la Grande-Bretagne, la moyenne annuelle a été comme suit :

1801 à 1821, 1,61/00 ;

1821 à 1841, 1,42/00 ;

1841 à 1851, 0,85/00 ;

En France, 1762 à 1801, 0,65700 ;
 1821 à 1831, 0,69700 ;
 1831 à 1841, 0,50700 ;
 1841 à 1851, 0,46700 ;
 1851 à 1866, 0,63700 ;
 En Belgique, de 1831 à 1857, 0,79700 ;
 1857 à 1866, 0,63700 ;
 En Russie, de 1803 à 1822, 1,8700 ;
 1822 à 1851, 1,6700.

Ainsi l'augmentation de la population canadienne française l'emporte du double, sur celle des populations européennes les plus riches et les plus avancées.

Aux Etats Unis, la population a augmenté de 3,77700 par année de 1840 à 1850 ; de 3,79700 de 1850 à 1860 ; de 2,08700 de 1860 à 1870, ce qui donne une moyenne de 3,21700 pour cette période de trente ans. Mais, de l'accroissement total de 19,393,682 personnes durant ces trente ans, il faut déduire 10,590,764 immigrants, ce qui fait descendre à moins de 75700 le croît naturel de la population américaine et le porte à 0,80700 seulement. Cette diminution s'est accentuée d'époque en époque et accuse un état de choses qui est depuis longtemps prévu par quelques économistes américains. Dans les cinquante ans compris entre 1790 et 1840, le pourcentage du croît naturel a baissé comme suit :

1790 à 1800, 2,90700 ;
 1800 à 1810, 2,89700 ;
 1810 à 1820, 2,81700 ;
 1820 à 1830, 2,72700 ;

1830 à 1840, 2,60700 ; ce qui montre que la progression descendante augmente constamment dans un rapport considérable.

Pour avoir une juste idée du croît naturel des Canadiens-français et de leur étonnante puissance de multiplication, il faudrait ajouter au pourcentage donné plus haut ce que représente la déperdition causée par l'émigration. M. Rameau, qui en a fait une étude spéciale et minutieuse, suppose ainsi cette déperdition jusqu'à 1860 :.....

“ 1^e Nous avons estimé que le déficit produit avant 1760 par l'effet des coureurs de bois pouvait être estimé à cette époque à 35,000 âmes ; 2^e depuis 1760 jusqu'à nos jours on peut évaluer

en moyenne le chiffre des pertes sur les levées annuelles des voyageurs de l'Ouest à 200 hommes qui ne revenaient plus; total, 20,000; 3^o l'émigration aux Etats-Unis a enlevé depuis 40 ans au moins 100,000 personnes.

“ Soit en tout 155,000 individus perdus pour le Canada depuis 1760. En calculant l'accroissement composé de ces émigrés depuis les diverses époques de leur départ, on trouve que la population française... serait plus forte aujourd'hui de 5 à 600,000 habitants au moins, si tous y étaient restés.

“ Dans cette étonnante progression, qui représente plus de 25 fois le chiffre de la population française de 1760, nous trouverions donc sur l'ensemble de cette période séculaire un accroissement annuel de 3.40 pour 100.”

✓ Pour la période comprise entre 1844 et 1860, M. Rameau établit une moyenne de 3.60 pour 100, et il ajoute : “ Il est inutile de démontrer que ce développement est dû tout entier au mouvement des naissances, puisque l'émigration française (de France) est tellement nulle au Bas-Canada, que l'on n'y comptait pas en 1857 plus de 359 individus natis de France. Or, ce croît naturel de 3.60 pour 100 par an, qui suppose le doublement de la population tous les dix-neuf ans, dépasse de beaucoup la moyenne fournie par les Etats-Unis, qui n'est guère que de 2.50 pour 100 par an. Il est supérieur également à celle des Anglais du Haut-Canada, qui n'atteint que trois pour 100 par an.”

✓ L'émigration des canadiens-français aux Etats-Unis a pris, depuis 1860, époque à laquelle M. Rameau a publié son livre, des proportions qu'elle n'avait jamais eues jusqu'alors. L'enrôlement dans les troupes américaines, pendant la guerre civile, l'emploi dans les établissements manufacturiers, durant les années de prospérité et d'activité extraordinaires qui ont suivi le rétablissement de la paix, ont dû attirer aux Etats-Unis pas moins de 75,000 Canadiens-français de 1860 à 1871, ce qui porterait le chiffre de la population française à plus d'un million, au lieu de 829,817 que donne le dernier recensement. Nous aurions alors pour la dernière décade une augmentation de 457,202, au lieu de 82,202 et de 1.84700 au lieu de 0.96700 pour la moyenne de l'augmentation annuelle. Heureusement pour nous que la situation économique des Etats-Unis subit des modifications radicales qui, en empirant la condition des classes ouvrières dans ce pays, opposeront une barrière puissante à l'émigration

de la province vers les centres américains et feront disparaître chez nos populations le désir d'émigrer, qui était presque passé à l'état de manie. La seule circonstance, d'un caractère prononcé, qui puisse affecter le croît naturel de la population canadienne-française à l'avenir, est le dégoût pour les travaux des champs qui s'empare d'une partie de la jeunesse des campagnes, attirée dans les villes par l'appât séducteur, mais trompant, des gros salaires et des jouissances qu'elle trouve dans les grands centres. Pour un nombre donné, la population franco-canadienne se multiplie bien plus rapidement dans les campagnes que dans les villes, par l'excédant des naissances sur les décès : les mariages sont comparativement moins nombreux et surtout bien moins féconds dans les grands centres que dans les régions rurales.

En prenant la population totale de la province — origines française, anglaise, etc., — on forme le tableau suivant, pour les cent six années comprises de 1765 à 1871, sous la domination anglaise :

ANNÉES.	POPULATION TOTALE.	AUGMENT. TOTALE.	EN	PERCENTAGE TOTAL.	PERCENTAGE ANNUEL.
1765	69,810				
1784	113,012	43,202	19 ans	61,88 pour 100	3,25,00
1790	161,311	48,299	6 "	42,73 " 100	7,12,00
1825	479,288	317,977	35 "	197,12 " 100	5,63,00
1831	553,134	53,846	6 "	11,23 " 100	1,87,00
1844	697,084	163,950	13 "	29,23 " 100	2,25,00
1851	890,261	213,197	7 "	30,57 " 100	4,36,00
1861	1,111,566	221,305	10 "	24,86 " 100	2,48,00
1871	1,191,516	74,950	10 "	7,19 " 100	0,71,00

Ce tableau donne une moyenne d'augmentation de 3.46 pour 100. Dans cette proportion, la population se double en moins de vingt-neuf ans, en sorte que la province de Québec aurait une population de 2,385,032 personnes en 1900 et de 4,766,064 en 1929, si la progression suit la même proportion. D'après la moyenne des deux dernières décades, 1.59 pour 100 par année, la population ne se doublerait que tous les soixante-deux ans, à peu près, en sorte qu'elle n'atteindrait qu'en 1933 le chiffre de 2,385,032 et qu'en 1995 celui de 4,766,064. Mais ces derniers chiffres ne représentent pas notre véritable position, puisqu'ils se rapportent aux vingt années durant lesquelles l'immigration

a été la moins nombreuse et l'émigration la plus considérable, état de choses qui est complètement renversé depuis quelques années. On peut donc, sans craindre de faire erreur, prendre comme exacts, à peu près, les chiffres d'après lesquels notre population se doublerait tous les vingt-neuf ans.

Aux Etats-Unis la population totale, blanche et noire, a progressé de 1800 à 1870, dans les proportions suivantes :—de 1800 à 1810, 3,65/00 ; 1810 à 1820, 3,30/00 ; 1820 à 1830, 3,50/00 ; 1830 à 1840, 3,25/00 ; 1840 à 1850, 3,60/00 ; 1850 à 1860, 3,54/0 ; 1860 à 1870, 2,26/00. Ce qui donne pour ces soixante-dix ans une augmentation annuelle moyenne de 3.30 pour 100, au lieu de 3,46 pour 100 que nous avons trouvé pour la province de Québec. Ainsi, il faut à la population américaine plus de trente ans pour se doubler, tandis qu'il en faut moins de vingt-neuf à celle de la province de Québec. Et l'accroissement de la population aux Etats-Unis est bien plus précaire qu'ici, puisque là, il dépend en grande partie de l'immigration, qui tend constamment à se ralentir ; tandis qu'ici il se produit presque exclusivement par l'excédant des naissances sur les décès, sans compter qu'au lieu de diminuer, l'immigration augmente depuis quelques années.

Dans les divers pays de l'Europe, le pourcentage moyen de l'augmentation annuelle a été comme suit, pour des périodes différentes, il est vrai :

Saxe Royale, 1817-55,	1,80/00 ;
Russie, 1803-51,	1,7/00 ;
Prusse, 1814-56,	1,40/00 ;
Pays-Bas, 1830-57,	1,3/00 ;
Norvège, 1815-55,	1,21/00 ;
Danemark, 1850-60,	0,98/00 ;
Espagne, 1797-1857,	0,95/00 ;
Wurtemberg, 1815-43,	0,91/00 ;
Autriche, 1815-51,	0,84/00 ;
Suède, 1800-55,	0,84/00 ;
Belgique, 1831-57,	0,79/00 ;
Bavière, 1815-55,	0,76/00 ;
Grande-Bretagne, 1801-71,	0,62/00 ;
France, 1700-1856,	0,42/00 ;
Hanovre, 1833-55,	0,36/00.

La Saxe, dont la population accuse l'accroissement le plus considérable de tous les pays européens, n'a atteint que juste la

moitié du chiffre de la province de Québec, et tous les autres sont restés bien au-dessous. S'il est permis de juger des mœurs et de la prospérité d'un peuple par la rapidité de sa multiplication, on peut dire avec orgueil que sous ce rapport la population de notre province occupe le premier rang dans le monde, puisqu'elle a le dessus même sur les Etats-Unis.

II

DISTRIBUTION DE LA POPULATION.

La province de Québec est surtout un pays agricole; ce qui indique assez que sa population n'est guère agglomérée: elle ne compte que dix grands centres qui, à tous les points de vue, peuvent être désignés sous le nom de *villes*. Le tableau suivant fait voir leur population en 1861 et en 1871, l'augmentation ou la diminution qu'elle a subie et la superficie, en acres, qu'occupe chacune de ces villes:

VILLES.	POPULATION EN 1861	POPULATION EN 1871.	AUGMENTATION.	PERCENTAGE TOTAL.	PERCENTAGE ANNUEL.
Montréal.....	100,723	126,095	25,372	25.18 p. 100	2.51 p. 100
Québec.....	59,500	51,699	199	0.35 " 100	0.03 " 100
Lévis.....	10,470	13,021	2,551	24.36 " 100	2.43 " 100
Trois-Rivières..	6,058	8,414	1,356	22.38 " 100	2.23 " 100
Hull.....	3,711	8,318	4,597	123.87 " 100	12.38 " 100
Sorel.....	3,550	5,636	2,086	58.75 " 100	5.87 " 100
Sherbrooke...	2,974	4,432	1,458	49.02 " 100	4.90 " 100
St. Hyacinthe..	2,000	3,746	1,746	87.30 " 100	8.03 " 100
St. Jean.....	3,317	3,022	— 295	0.38 " 100	0.08 " 100
Rimouski.....	3,350	4,029	679	20.26 " 100	2.02 " 100
	195,646	236,412	40,759	20.83 " 100	2.08 " 100

Quelques-uns de ces chiffres diffèrent un peu de ceux qui sont donnés dans les recensements de 1861 et de 1871; mais ces changements sont nécessaires. Ainsi, il est évident que la population du village St. Jean-Baptiste, du Côteau St. Louis et de la paroisse de Montréal doit être comprise,—au point de vue de la division en population de ville et population de campagne—avec celle de la ville même de Montréal, puisque ces différentes localités forment les faubourgs ou la banlieue naturelle de Montréal. D'ailleurs, le recensement de 1871 procède d'une

façon analogue quant à la population de Québec, en comprenant dans la population de la ville, celle de Québec-Sud, ou St. Sauveur et de Québec-Nord, localités qui forment bien partie de la banlieue, mais qui sont situées en dehors des limites de la ville.

Le chiffre de la population de St. Hyacinthe a pareillement subi une modification nécessaire. En 1861, le recensement mentionnait 3,636 âmes pour la paroisse, et 3,695 pour le séminaire et les couvents. La paroisse comprenait alors la ville, — St. Hyacinthe le Confesseur, — et la paroisse actuelle, — Notre-Dame de St. Hyacinthe. — Or, la population occupant le territoire qui forme la paroisse actuelle s'élevait à cette époque à 1,800 personnes environ, ce qui laisserait une population de 1,836 âmes pour le territoire renfermé aujourd'hui dans les limites de la ville. De la population du séminaire et des couvents, qui est certainement beaucoup trop élevée, il faut naturellement déduire le nombre des élèves et ne prendre que celui des prêtres, des religieuses, des domestiques, des pensionnaires permanents, et des infirmes à l'Hôtel-Dieu — cent cinquante personnes au plus — et les ajouter aux 1,836 qui forment le reste de la population, ce qui donne un total de 1,986 ou, en chiffres ronds, 2,000 âmes. Ce sont les bases sur lesquelles reposent les chiffres du recensement de 1871, et outre que ces changements fournissent le seul moyen de trouver le chiffre exact de la population de la ville, il fallait les faire pour établir une comparaison régulière entre 1861 et 1871. Quant à Lévis, les chiffres donnés pour les deux époques comprennent la population de St. Joseph, de Lauzon et de Bienville qui, s'ils ont des organisations municipales distinctes, n'en forment pas moins à tous les autres points de vue, une seule et même ville avec Notre-Dame de la Victoire.

Tel qu'il est donné, ce tableau constate que la population de ces dix villes s'est accrue en dix ans de 40,759 personnes, ou de 20.83 pour 100, avec une moyenne annuelle de 2.08700. L'augmentation pour Montréal et pour Québec surtout a été diminuée par le retrait des garnisons anglaises, qui se trouvaient dans ces deux villes en 1861 et qui n'y étaient plus en 1871 : en tenant compte de cette circonstance, on peut dire que l'accroissement de la population civile ou sédentaire de Québec, durant cette période décennale, a été d'environ 20 pour 100, ou de 0.2700 par an.

La population rurale, c'est-à-dire celle qui est représentée par la différence entre le chiffre de la population totale et celui de la population des villes, comprenait 915,920 personnes en 1861, et 955,104 en 1871, ce qui accuse une augmentation de 39,184, faisant 4,27 pour 100 pour toute la décade et 0,42700 par année. Ce pourcentage est bien au-dessous de celui de l'accroissement de la population dans les villes qui donne une moyenne annuelle de 2,08700. Cette agglomération de la population dans les villes explique jusqu'à un certain point la diminution dans l'accroissement de la population de toute la province, qui est tombé de 2.48700 par année en 1861, à 0,71700 en 1871.

A la campagne, il se manifeste malheureusement chez la jeunesse des deux sexes un éloignement, un dégoût assez prononcé pour les travaux des champs et un entraînement correspondant pour la vie des villes. L'ouverture d'un certain nombre d'établissements industriels dans les villes, de 1861 à 1871, a puissamment stimulé cet entraînement vers les grands centres, qui offrent, en même temps que de gros salaires à gagner, des jouissances toujours recherchées avec d'autant plus d'avidité, qu'on n'en connaît pas tous les dangers.

Au lieu de se faire un avenir sûr en défrichant et cultivant le sol, ces jeunes gens préfèrent travailler dans les usines, où ils gagnent sans économiser, vivant au jour le jour, sans guère s'occuper de l'avenir. On comprend facilement que ce genre de vie éloigne du mariage, de même que les travaux des champs, l'ouverture d'une terre, l'exploitation d'une ferme, portent à l'union conjugale. Aussi, il est constant que comparativement à ceux des campagnes, très peu de jeunes gens des villes se marient; contre dix des premiers, il n'y en a peut-être pas quatre des seconds, dans les mêmes classes, qui contractent mariage, et ceux qui le font sont plus âgés à la ville qu'à la campagne. D'ailleurs, les familles sont bien moins nombreuses dans les villes que dans les campagnes. En 1861, les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières comptaient 4,02 personnes par chaque famille en ménage et les campagnes, y compris les autres villes, une famille par 6,40 individus. En 1871 il y avait dans ces mêmes villes par famille 5,07 personnes, et 10,29 dans le reste du pays: ce qui indique assez que les mariages sont beaucoup plus féconds dans les campagnes que dans les villes.

Le tableau suivant fait voir la distribution de la population dans les collèges électoraux, la superficie de chaque collège et le nombre d'habitants par chaque mille carré ; ainsi que l'augmentation ou la diminution de la population durant la période décimale 1861-1871 :

COLLÈGES ÉLECTO- RAUX.	POPULATION.		AUGMENTATION.		SUPERFICIE.	NOMBRE PAR MILLE.
	1861	1871	Nombre.	Pour 100		
Pontiac.....	14,125	16,547	2,422	17.14	20,798.29	00.79
Ottawa.....	27,757	37,892	10,135	36.51	5,706.60	6.81
Argenteuil.....	12,897	12,806	— 91	— 0.71	937.03	13.66
Deux-Montagnes.	18,408	15,615	— 2,793	— 17.87	258.10	60.52
Laval.....	10,507	9,172	— 1,035	— 10.92	84.69	112.76
Terrebonne.....	19,494	19,591	97	0.44	544.22	36.01
L'Assomption....	17,355	15,473	1,882	12.15	248.04	62.39
Montcalm.....	14,724	12,712	— 1,982	— 15.55	40,040.09	0.31
Joliette.....	21,198	23,075	1,877	8.84	2,666.01	8.64
Berthier.....	19,608	19,993	385	1.96	2,347.51	8.47
Montréal Centre..	24,425	23,903	— 522	— 2.19	1.18	
“ Est.....	37,072	46,291	9,219	24.86	1.80	
“ Ouest..	28,826	37,031	8,205	31.23	2.18	
Hochelaga.....	16,474	25,610	9,166	55.63	76.02	337.42
Jacques-Cartier..	11,218	11,179	— 39	— 0.03	87.55	128.59
Vaudreuil.....	12,283	11,003	— 1,280	— 11.63	182.03	50.45
Soulanges.....	12,221	10,808	— 1,413	— 13.07	137.21	78.88
Beauharnois.....	15,742	14,757	— 985	— 6.67	137.95	107.71
Huntingdon.....	17,491	16,304	— 1,187	— 7.28	399.04	40.86
Laprairie.....	14,475	11,861	— 2,614	— 22.03	172.80	68.95
Napierville.....	14,513	11,688	— 2,825	— 24.17	151.75	77.40
St. Jean.....	14,853	12,122	— 2,731	— 22.52	176.51	68.87
Chambly.....	13,132	10,498	— 2,634	— 25.09	158.86	66.44
Verchères.....	15,485	12,717	— 2,768	— 21.76	195.00	65.21
Richelieu.....	19,070	20,048	978	5.12	189.07	106.46
St. Hyacinthe... ..	18,877	18,310	— 567	— 3.09	262.69	69.88
Bagot.....	18,841	19,491	650	3.44	335.65	55.19
Chateauguay....	17,837	16,166	— 1,671	— 10.33	249.75	56.89
Rouville.....	18,227	17,634	— 593	— 3.36	243.80	72.56
Iberville.....	16,891	15,413	— 1,478	— 8.75	189.00	81.54
Missisquoi.....	18,606	15,922	— 1,484	— 8.78	342.39	49.47
Brome.....	12,732	13,657	1,025	8.05	467.89	29.88
Shefford.....	17,779	19,077	1,268	7.12	559.00	34.12
Maskinongé.....	14,790	15,079	289	1.90	3,205.19	4.70
St. Maurice.....	10,493	10,658	165	1.58	2,585.00	4.12
Trois-Rivières... ..	6,665	8,414	1,749	26.24	17.65	494.35
Champlain.....	20,008	21,643	1,635	8.17	4,512.22	4.79
Yamaska.....	16,045	16,317	272	1.07	261.25	61.05

POPULATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 237

COLLÈGES ÉLECO- RAUX.	POPULATION.		AUGMENTATION.		SUPERFICIE.	NOMBRE PAR MILLE.
	1861	1871	Nombre.	Pour 100		
Nicolet	21,941	23,262	1,321	6 02	592.68	39.46
{ Drummond } ..	25,451	31,892	6,441	25.30	1,310.65	24.34
{ Arthabaska } ..						
{ Richmond } ..	15,432	20,036	4,604	29.83	1,190.03	16.83
{ Wolfe ... }						
Sherbrooke.....	5,889	8,516	2,627	44.58	219.21	38.88
Stanstead	12,258	13,138	880	7.17	407.19	32.27
Compton.....	10,210	13,665	3,455	33.83	138.00	99.00
Portneuf.....	21,291	23,216	4,925	9.04	7,256.09	3.19
Québec (comté)..	19,012	19,607	595	3.12	2,597.96	7.55
Québec-Ouest....	12,913	13,206	293	2.26	1.90	
Québec-Centre...	20,607	18,188	2,419	11.73	1.40	
Québec-Est.....	26,470	28,305	1,835	6.93	8.23	
Montmorency..	11,136	12,085	949	8.52	2,182.93	5.53
Charlevoix	15,223	15,611	388	2.54	1,959.00	7.96
{ Chicoutimi }						
{ Saguenay } ..	16,579	22,980	6,401	38.60	93,352.86	0.02
Lévis	22,091	24,831	2,740	12.40	256.47	97.00
Lotbinière.....	20,018	20,606	588	2.93	719.75	28.65
Mégantic.....	16,200	18,879	2,679	16.80	743.34	25.40
Beauce.....	22,105	27,253	5,148	23.42	1,836.86	14.87
Dorchester	16,195	17,779	1,584	9.77	911.45	19.51
Bellechasse	16,062	17,637	1,575	9.80	672.45	26.24
Montmagny.....	13,386	13,555	169	1.28	623.36	21.75
L'Islet.....	12,300	13,517	1,217	9.89	793.16	17.04
Kamouraska....	21,058	21,254	196	0.98	1,017.55	20.89
Témiscouata....	18,561	22,491	3,930	21.11	1,771.31	12.13
Rimouski	20,854	27,418	6,564	31.47	4,131.68	5.56
Bonaventure....	13,092	15,923	2,831	21.62	3,276.06	4.27
Gaspé	14,077	18,729	4,652	33.46	4,546.78	4.11
Total.....	1,111,566	1,191,516	79,950	7.19	193,355.00	6.05

Les décimales de la superficie sont omises dans la division de la population de chaque comté, en sorte que les chiffres qui expriment la densité de la population ne sont strictement exacts qu'à cette différence près, mais le chiffre représentant la densité de la population de toute la province, 6,05 par mille caré, est mathématiquement vrai. On peut dire, sans craindre de faire erreur, que le territoire de la province, déduction faite des parties qui ne sont pas susceptibles de culture, pourrait supporter une population dix fois plus nombreuse, ou de soixante-cinq personnes par mille carré, ce qui supposerait une population de

11,915,160 âmes. Le tableau suivant, emprunté au *Statesman's Year Book* de Martin pour 1876, à l'exception des chiffres relatifs à la province de Québec, montre qu'il n'y a pas d'exagération à porter à 11,915,160 personnes le chiffre de la population—que notre territoire pourrait faire vivre dans l'aisance et la prospérité :

PAYS.	ANNÉE.	POPULATION TOTALE.	SUPERFICIE EN MILLE CARRÉ.	POPULATION PAR MILLE CARRÉ.
Belgique.....	1873	5,253,821	11,372	460
Royaume-Uni.....	1871	31,817,108	119,924	265
Italie.....	1871	26,796,253	112,677	237
Japon.....	1872	33,110,825	156,604	211
Inde Anglaise.....	1872	190,563,048	904,049	210
Allemagne.....	1871	41,009,999	212,091	193
Pays-Bas.....	1872	3,674,402	20,527	179
Suisse.....	1870	2,669,147	15,233	175
Autriche-Hongrie....	1869	35,904,435	226,406	158
France.....	1872	36,102,921	201,900	150
Danemark.....	1870	1,784,741	14,553	111
Chine.....	425,213,152	3,924,627	110
Portugal.....	1868	3,955,152	36,510	108
Espagne.....	1860	16,301,851	182,758	90
Grèce.....	1871	1,547,874	19,941	73
Suède et Norwège....	1872	6,001,310	288,771	21
Turquie.....	1844	35,350,000	1,812,048	20
Égypte.....	1872	16,922,000	849,000	19
Chili.....	1875	2,068,447	130,977	15
États-Unis.....	1870	38,558,371	3,603,844	12
Empire Russe.....	1867	82,472,022	8,404,767	11
Mexique.....	1873	9,343,470	743,948	11
Colombie.....	1871	2,916,703	455,673	7
Province de Québec..	1871	1,191,516	193,355	6,06
Uruguay.....	1873	450,000	73,538	6
Bolivie.....	1861	1,742,352	473,300	4
Conféd. Argentine....	1869	1,736,922	515,700	3
Brésil.....	1872	10,196,328	3,275,326	3

(A continuer.)

J. C. LANGELIER.

HISTOIRE

DE LA

COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

Un des faits les plus intéressants que nous pouvons enregistrer dans cette revue est l'activité que les études historiques ont prise depuis quelque temps en Canada. Plusieurs écrivains éminents, des publicistes et des hommes politiques en ont fait l'objet de leurs recherches. On a réuni un grand nombre de documents aux centres principaux, comme à Québec, à Ottawa et à Montréal. Il n'y a pas jusqu'aux travaux littéraires qui ne s'inspirent de nos traditions. Nous constatons un élan et l'on semble croire enfin que nous avons une histoire nationale.

Nous voudrions pour servir cette généreuse aspiration, faire connaître les principales sources d'informations auxquelles on peut recourir.

Nous commencerons par un ouvrage qui n'est pas terminé, mais qui n'en a pas moins une très-grande valeur, à cause des renseignements nouveaux qu'il révèle. Rien n'empêchera ensuite de passer en revue les ouvrages qui le complètent. C'est ainsi que nous pourrions réunir la série des écrivains de notre histoire, pour les mettre utilement en œuvre.

L'histoire monumentale de M. Faillon est assez connue. Peu de personnes, cependant, ont une idée exacte de l'immensité des travaux accomplis par cet auteur, de l'activité qu'il a dû déployer et du bonheur qui est venu souvent couronner ses nombreuses recherches.

Nous allons en donner une énumération aussi étendue que possible (1).

(1) Nous aimons à citer ici une appréciation donnée par la *Bibliographie Catholique*, lors de l'apparition de l'ouvrage.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA, ETC.

“Voici une histoire de longue haleine une histoire consciencieuse, puisée aux sources, et dont la religion et le patriotisme ont inspiré toutes les pages. Nous avons de très-nombreux ouvrages sur le Canada, mais ils sont loin d'avoir

On peut croire que M. Faillon a pris connaissance de tout ce qui se rapportait à son sujet, et l'on en a la preuve dans les citations qu'il donne si fidèlement à chaque page.

Les ouvrages qui concernent l'Amérique sont nombreux. Charlevoix, qui écrivait il y a cent cinquante ans, a dressé la table de ceux qui avaient été publiés jusqu'à son époque : il en

épuisé un sujet si intéressant ; un savant pieux et modeste a voulu apporter le fruit de ses recherches. De nombreux voyages au Canada, sept ans de séjour en ce pays, lui ont rendu possible la composition de cet ouvrage sur le lieu même. Dans ce but il a compulsé les archives de la marine, celles du ministère des affaires étrangères, celles du ministère de la guerre, du dépôt des fortifications, les archives de l'État, les manuscrits des grandes bibliothèques de Paris, du Séminaire de St. Sulpice, de la préfecture de Versailles, de l'Archevêché et de la préfecture de Rouen, du musée Britannique. Cette énumération n'est même pas complète, car à la marge des pages nous voyons figurer beaucoup d'autres documents où il a puisé. Au milieu de tous ces matériaux, la marche de son livre n'est ni embarrassée, ni confuse ; tout est clair, net et précis ; tout vient à sa place et à son heure. En se conformant d'habitude à l'ordre chronologique, il n'a eu garde d'entasser, année par année, tous les faits de la même date ; il a souvent, pour être plus clair et pour soulager la mémoire du lecteur, donné tout un chapitre d'une catégorie spéciale d'événements, indiquant ceux d'une autre nature qu'il trouvait sur sa route, et qu'il se réservait de développer plus tard, rattachant par quelques brèves paroles le passé au présent, et faisant par là de la succession des choses une chaîne où l'œil ne rencontre aucune solution de continuité, où tout se déroule dans un ensemble harmonieux et sympathique.

En interrogeant les sources pour leur demander la vérité historique qu'elles seules possèdent, il n'a pas négligé les travaux connus, il se plaît souvent à les citer ; mais avec une grande sûreté de critique, il sait aussi les combattre dans une discussion où il y a toujours autant de charité que de savoir et de bon goût ; il n'est pas jusqu'au Père Charlevoix dont l'*Histoire de la Nouvelle France* jouit, du reste, d'une réputation méritée, qu'il ne prenne à partie, soit dans des notes sobres qui sont rejetées au bas du texte, soit dans d'autres beaucoup plus étendues, qui terminent le premier volume, et nous ont paru un modèle du genre. Enfin pour compléter cette vaste étude, dont l'érudition doit effrayer la légèreté de notre temps, il résume dans des tables fort étendues, au commencement de chaque volume, toute la série des faits. C'est un compendium précieux de l'ouvrage.—Jetons maintenant un regard sur cette œuvre de bénédictin. Enfin le critique termine l'examen de la première partie en disant : Dans sa modestie, l'auteur croit n'avoir fait qu'une ébauche ; aucun de ses lecteurs ne partagera son avis ; tous féliciteront la religion, la science et le Canada, en voyant un sujet d'une telle richesse confié à des mains si expérimentées."

En parcourant le travail de M. Faillon, on reconnaît que ces louanges sont bien méritées.

cite plus de quatre-vingts, dont nous retrouvons presque tous les noms dans *l'Histoire de la Colonie Française*. Mais à ces livres, il faut ajouter d'autres sources considérables d'informations, que M. Faillon a étudiées. Ainsi, il a parcouru les actes de l'État Civil des principales paroisses du Canada, les documents déposés dans les communautés religieuses du pays, et ceux qu'on trouve en France, dans les maisons-mères de ces communautés ; enfin il a pris connaissance de la correspondance des officiers du gouvernement, déposée aux ministères de la marine, de la guerre, des affaires étrangères, à la bibliothèque du Louvre. Le musée Britannique, les Archives de la Propagande, lui ont fourni des renseignements importants et jusque là ignorés.

C'est ainsi qu'il s'était formé comme une immense bibliothèque de notes, d'extraits et de copies. Il voulait conduire son histoire, depuis la première navigation de Jacques Cartier, jusqu'à la fin de l'occupation du gouvernement français, en 1760 ; mais trois volumes seulement furent terminés ; ils nous mènent jusqu'à l'année 1675.

L'ouvrage entier aurait probablement compris huit à dix volumes in-quarto. M. Faillon s'y était préparé de longue main, et il avait déjà publié plusieurs ouvrages qui devaient être comme les appendices de *l'Histoire de la Colonie Française en Canada*.

I

Dans son introduction, M. Faillon ne se contente pas de mentionner les sentiments des principaux auteurs sur la date des premières explorations du continent transatlantique, mais il les cite, indiquant avec soin l'édition qu'il a consultée, l'endroit, la page, de manière à faciliter toute recherche à ceux qui voudraient vérifier les textes et en apprécier la valeur.

Il établit, d'après ces auteurs, que longtemps avant Jacques Cartier, des marins de tout le littoral de la France, depuis Dieppe et St. Malo jusqu'à la Rochelle et Bayonne, allaient tous les ans pêcher sur les côtes du Nouveau-Monde. On les appelait *Terres-Neuvers*, ou explorateurs des Terres-Neuves, etc.

Prenant ensuite le récit de Jacques Cartier, il l'analyse, le commente avec beaucoup d'habileté, à l'aide des nombreuses pièces justificatives qu'il a trouvées. Il cite, par exemple, les

lettres patentes que François I accorda à Jacques Cartier en 1540, sur l'instance recommandation de Phillippe de Chabot, grand amiral de France. Au besoin, il s'appuie sur les relations de Champlain, de Lescarbot, du pilote Alfonse de la Saintonge, pour confirmer les assertions de leur illustre devancier.

A propos de Phillippe de Chabot, M. Faillon fait ressortir la gloire qu'il a eue de décider cette expédition, et de choisir un homme d'un aussi grand mérite que Jacques Cartier⁽¹⁾. Quand il parle de l'évêque Briconnet, qui bénit le second voyage du capitaine malouin, il nous dit, d'après la *Galla Christiana*, quel était le mérite de cet illustre prélat. Ce sont des détails qu'on aime à retrouver, et que M. Faillon n'a garde d'omettre, quand il s'agit des personnages éminents qui ont pris part, en France, à ces expéditions lointaines, comme le Président Jeannin, le Prince de Condé, le Cardinal de Richelieu, le grand ministre Colbert.

Les découvertes de Jacques Cartier sont décrites avec soin. Quelquefois on entend parler cet illustre capitaine, qui s'élève souvent jusqu'à une haute éloquence, principalement quand il s'agit des motifs religieux qui devaient déterminer le roi de France à former ces établissements au-delà des mers.

(1) Phillippe de Chabot, grand amiral de France, qui eut tant de part à l'établissement de la Nouvelle-France, était un des plus grands capitaines de son temps; il s'était distingué aux batailles de Marignan et de Pavie; en 1535, il conquit le Piémont sur les Espagnols. On voit sa statue funéraire au Musée du Louvre, exécutée par le grand artiste Jean Cousin.

C'est un chef-d'œuvre qui rappelle le style de Michel-Ange, dont Cousin avait été l'élève.

—(A continuer.)

LEGENDES CANADIENNES

I

INTRODUCTION (1)

Il y a une douzaine d'années, notre bonne ville de Québec possédait deux publications littéraires : Les *Soirées Canadiennes* et le *Foyer Canadien* ; entre ces deux publications il existait une rivalité mortelle, si bien mortelle qu'elles en sont mortes l'une et l'autre.

Mon intime ami, M. Charles Taché, était le chef d'une des deux phalanges de collaborateurs, qui n'en avaient formé qu'une seule avant l'établissement du *Foyer*. A vrai dire, il se trouva hientôt le général, l'avant-garde, le corps d'armée et la réserve des *Soirées Canadiennes* ; il avait bien le droit de crier au secours. Aussi me fit-il à moi, alors montréalais, le plus touchant appel. J'aurais été un ami bien tiède, si je n'avais pas fait mon possible pour lui venir en aide, tandis qu'il montrait un courage si héroïque.

Seulement, il s'était mis en tête de me faire écrire dans la langue des dieux. Or, on ne fait point même de mauvais vers comme on le veut bien, lorsqu'on est chargé de la direction d'un département public, avec un traitement de mille louis. C'est surtout, je crois, le traitement qui est le plus grave obstacle.

Pour plaire à mon ami, je sacrifiai quelques pièces que je gardais depuis longtemps en portefeuille, et qui auraient dû peut-être y rester ; mais cela ne lui suffisait point. Il en voulait d'autres, et comme il est de ces hommes qui ne doutent de rien, il m'expédia les canevas de quelques légendes du pays, m'ordonnant de lui broder et de lui rimer tout cela, dans un délai de quelques semaines.

(1) Nous donnons comme *Introduction* aux *Légendes Canadiennes* de l'hon. M. Chauveau, la conférence qui en a précédé la lecture devant l'Institut-Canadien de Québec, le 16 janvier dernier.

Je me mis à l'œuvre, et me souvenant de Dalember, dont Voltaire a dit :

Il se crut un grand homme et fit une préface,

tant bien que mal, je rimai d'abord un prologue.

Je commis l'imprudence d'en informer mon ami ; on est toujours trop pressé de se vanter de ces sortes de choses.

Chaque semaine, il m'écrivait pour avoir, sinon les légendes, du moins le prologue. Or, l'inspiration ne venait point, et je savais trop bien que si je lâchais les premiers vers, il faudrait m'exécuter jusqu'au bout. Je résistai, et pendant ma longue et savante résistance, les *Soirées* moururent. J'adressai à mon ami de très-sincères condoléances, et à moi-même, des félicitations plus sincères encore.

Plus tard, je me suis trouvé placé dans des circonstances plus favorables, sinon à l'inspiration poétique, du moins à l'exercice de la versification, à la recherche du rythme et de la rime, passe-temps qui en vaut bien un autre. J'avais perdu, il est vrai, le canevas des légendes, mais j'avais toujours ce fameux prologue qui, il me semblait, se désolait de rester ainsi dans l'obscurité et dans la solitude.

Il me revint alors à l'esprit des histoires que j'avais entendu raconter dans mon enfance, et, je ne sais comment ni pourquoi, ces bons vieux souvenirs se laissaient assez volontiers revêtir de la forme de l'alexandrin, noble costume qu'ils portaient un peu sans façon, croisant et mêlant les rimes comme au hasard, se permettant l'enjambement et une foule d'autres licences, plus ou moins tolérées dans la prosodie moderne.

Je m'y plaisais d'autant plus qu'avec ces histoires, je voyais ressusciter tout un monde disparu depuis bien longtemps.

Je croyais voir et entendre la bonne vieille petite grande tante qui m'avait conté plusieurs de ces récits, et qui mourut, au moment où elle s'y attendait le moins, à l'âge de quatre-vingt sept ans. Elle était si vive, si joyeuse, si bonne, si pieuse, si charitable ; elle se levait si volontiers et si lestement tous les matins, beau temps, mauvais temps, pour aller à la messe de cinq heures ; elle croyait si fermement à toutes ces terribles histoires qu'elle avait apprises de son mari ou des autres chasseurs, qui avaient exploré les postes du Roi, comme elle disait, Anticosti ou Itamamion, sur la côte du nord, où elle avait passé une partie de sa vie.

Je croyais aussi entendre ce bon serviteur de mon grand-père, ancien voyageur des pays d'en-haut, homme d'une taille presque colossale, qui me portait dans ses bras à l'école et me considérait comme une vraie petite merveille, parce que je pouvais lui épeler les enseignes des boutiques.

Le soir, quand ma mère avait fait aux serviteurs une lecture dans la *Vie des Saints*, il me contait une histoire ou me chantait une chanson. Il avait rapporté de ses voyages une habitude singulière— celle de passer des heures entières dans le plus profond silence, assis sur la marche d'un escalier, la tête appuyée sur ses mains et les coudes sur ses genoux. Il appelait cela *jongler*. Sans doute, il revoyait ainsi en esprit ses courses dans les pays lointains, les dangers qu'il avait courus, les privations qu'il avait endurées, aussi les plaisirs bruyants aux quels il s'était livré avec ses camarades. Devenu propriétaire et père de famille, il regrettait cependant la vie aventureuse d'autrefois, car après ses *jongleries*, il se montrait toujours plus brusque et moins aimable qu'à l'ordinaire. C'était du reste un excellent homme, honnête et religieux ; on pouvait le voir tous les après-midi à l'église, à genoux près du bénitier, un foulard rouge noué autour de sa tête, une large ceinture aux mille couleurs sur les reins, et roulant les grains de son cha-pelet.

Seulement, tous les automnes, lorsque les voyageurs et les gens des cages remplissaient la ville, il n'y pouvait tenir ; il se laissait débaucher par quelqu'ancien camarade et faisait une *petite fête*.

Dans l'été, c'était sur le perron de la petite rue du Trésor que ce brave homme faisait ses *conférences*, et il avait souvent d'autres auditeurs que moi. Lorsque j'avais été sage, on me permettait de rester à l'écouter jusqu'à huit heures ; mais j'étais presque toujours sage, car on me menaçait, si je ne l'étais pas, de m'envoyer coucher sous le *gros arbre*.

Ce gros arbre, c'était l'orme plus de deux fois séculaire, sous lequel on prétend que Champlain avait planté sa tente. Né païen, converti au catholicisme, puisqu'il fit longtemps partie du jardin des bons Pères Récollets, cet arbre est mort protestant, il y a déjà un bon nombre d'années. Son contemporain, le frêne de Madame de la Pelleterie, qui existe encore à l'ombre du cloître des Ursulines, est le dernier survivant de l'antique forêt qui couvrit jadis le promontoire de Stadaconé.

Quel bel orme c'était que celui de Champlain ! Ses rameaux s'étendaient au-dessus des maisons voisines ; on voyait de loin son dôme de verdure s'élever majestueusement entre les clochers des deux cathédrales. Les érables, les chênes, les tilleuls, qui ont la prétention de le remplacer dans la cour de l'église anglicane, n'égaleront jamais sa magnificence.

Un matin, il faisait plus clair que d'ordinaire dans notre maison ; c'est que pendant la nuit une tempête avait abattu la moitié du vieil arbre. Et c'est comme cela que la lumière nous vient quelquefois aux dépens de ce qui faisait notre bonheur !

Plus tard, des voisins trop craintifs, ou trop prudents, firent consommer l'œuvre de destruction par notre municipalité.

Avec l'orme de Champlain ont disparu des myriades d'oiseaux, des oiseaux comme il me semble que je n'en ai jamais vu depuis ! Il y en avait de tous les plumages et de tous les ramage et, je crois, aussi de tous les pays. Je ne veux pas être injuste envers les petits moineaux du Colonel Rhodes ; mais ils ne remplaceront jamais, pour moi, mes beaux oiseaux du temps passé.

On dit que Québec ne change point ! On flatte la bonne vieille cité d'une manière presque odieuse.

C'est comme le compliment de rigueur que l'on s'adresse entre vieilles connaissances, lorsqu'on ne s'est pas vu depuis des années—Comme tu n'es pas changé !—Et puis l'on se dit à part soi, chacun de son côté : Juste ciel, comme le voilà fait ! Dieu merci, je suis mieux conservé !

Québec ne change point ! Cela est bon à dire à ceux qui sont nés d'hier, aux nouveaux venus, à ceux qui n'ont point connu le Québec d'il y a quarante à cinquante ans !

Je ne dirai rien des rues ; il y en a encore, Dieu merci, d'assez étroites pour nous donner un peu d'ombre dans nos étés torrifiants et pour nous mettre à l'abri des aquilons dans nos redoutables hivers.

Je ne vous parlerai point des belles enseignes d'autrefois, du Neptune de la basse-ville, du Jupiter du faubourg St. Jean..... hélas ! les dieux s'en vont... les dieux sont partis ! Mais il nous reste encore ce que les anciens auraient appelé un demi-dieu, un héros ; il est tout près d'ici. C'est le général Wolfe. J'espère bien que si le progrès moderne, qui ne respecte rien, voulait le faire descendre de sa niche, l'Institut Canadien s'empresserait

d'offrir l'hospitalité à cet excellent voisin, et mettrait de côté pour cela tout préjugé national !

Je vous ferai grâces des portes de ville que l'on a démolies, des fortifications qui tombent en ruine. Il y a bien encore sept ou huit bonnes vieilles maisons du temps des Français, des couvents, des monastères, des églises vénérables par leur antiquité ; mais que d'autres édifices ont disparu ! Surtout que d'institutions, que d'usages, que d'habitudes, que de traditions sociales ne se retrouvent plus.

Où sont les brillants régiments qui, le dimanche à quatre heures—on n'était pas alors aussi puritain qu'aujourd'hui—paradaient au pied de l'esplanade, en présence de toute la population de la ville et des faubourgs ? Comme toute cette foule était bien mise, joyeusement habillée, avec du blanc et de belles couleurs que l'on trouverait trop voyantes aujourd'hui ! Comme les remparts étaient bien garnis ; les petits garçons et les petites filles dans leurs plus belles toilettes, s'échelonnaient sur le talus des terre-pleins ; de loin l'on eût dit un jardin en amphithéâtre !

Les beaux corps de musique, les beaux officiers de l'état-major à cheval et caracolant, avec leurs panaches qui s'agitaient sur leurs têtes, avec leurs belles épaulettes d'or—il n'y a plus d'épaulettes que dans la marine—les sapeurs à barbe imposante qui marchaient en avant, et surtout les impayables tambours majors, qui savaient si bien lancer leur canne en l'air et la rattrapper adroitement, dont les uniformes et la démarche faisaient les délices de la foule : tout cela, où le retrouverons-nous ?

Et la grande garde montante à midi, lorsque la musique d'un des régiments—il y en avait toujours au moins deux, sans compter l'artillerie et les ingénieurs royaux—venait se faire entendre sous les fenêtres du Château St. Louis—tandis que l'on allait relever toutes les autres gardes de la ville ! Les fashionables et les oisifs avaient là comme une espèce de rendez-vous, au beau milieu de la journée ; c'était là que se produisaient d'abord les airs nouveaux—le *Di triste palpiti* par exemple—pour se répéter ensuite sur tous les pianos de la ville. La bonne aubaine aussi pour les externes du séminaire, que l'on voyait toujours là avec leurs livres et leurs cahiers sous le bras, avec leurs *frilles*, leurs capots bleus et leurs ceintures à flèches omnicolores—des ceintures comme il n'y en a

plus — groupes joyeux qui s'approchaient aussi près que possible du cercle magique formé par les musiciens de Sa Majesté ! Que de *pensums* gagnés à écouter les disciples d'Euterpe, et peut-être un peu à regarder les jolies dryades et hamadryades, qui causaient avec les enfants de Mars.

Et à propos de ces écoliers, que de choses sont différentes aujourd'hui ! Sans parler des vacances à St. Joachim — les grandes vacances comme on les appelait — sans parler des brillants examens du temps de M. Holmes, que j'en aurais à dire sur les séminaristes d'autrefois ! Mais il faudrait une conférence *ad hoc* !

Il y eut presque toujours un régiment d'écoliers, en mémoire sans doute des élèves du Cap Tourmente qui se distinguèrent autrefois, et peut-être aussi en souvenir du fameux *coup des écoliers*, si célèbre dans notre histoire. On paradait dans la grande cour, avec fusils sans plaques, sabres de fer-blanc, drapeaux déployés et tambour battant.

Un des grands plaisirs, c'était de sortir en camail l'hiver pour les enterrements. Il y avait alors beaucoup de processions qui ne se font plus ; on portait le bon Dieu solennellement aux malades. Maintenant il n'y a plus que la grande procession de la Fête-Dieu : espérons du moins qu'on n'y renoncera jamais.

Le camail noir, espèce de domino peu gracieux, je l'avoue, et qui donnait au clergé un faux air des confréries de pénitents qui font partie des cortèges funèbres en Italie et dans le midi de la France — le camail attristait bien un peu nos églises pendant tout l'hiver ; mais aussi, aux belles matines de Pâques, lorsque les prêtres, les séminaristes, les enfants de chœur, en surplus et la tête poudrée à blanc, faisaient leur entrée, l'allégresse générale s'augmentait, il semble, de tout le contraste qu'il y avait avec le sombre costume d'hiver.

Malgré ce vêtement confortable, nous gagnions assez souvent, dans nos excursions funéraires, un rhume aggravé d'une remontrance paternelle et d'un *pensum* pour quelque devoir négligé. La compensation consistait dans quelques deniers, que la fabrique nous payait à la fin de l'année.

Si l'on était gourmand, cela passait tout droit chez le pâtisier ; si au contraire, studieux, le libraire en faisait son profit. Je sais des gens qui sont très-fiers de leurs belles bibliothèques, et qui ne songent peut-être pas assez que c'est à cette modeste ressource qu'ils doivent d'être devenus bibliophiles.

Il y eut aussi parmi les externes une compagnie de pompiers. Le costume imposant que cela leur permettait de revêtir, le tapage que cela leur permettait de faire, entraient bien pour autant que le patriotisme dans leur ardeur civique. Je me rappelle que la compagnie arriva la seconde à l'incendie du Château St. Louis, le 23 janvier 1834, et que le capitaine Joseph De Blois fut récompensé en conséquence.

Cette institution n'eut que peu de durée : maîtres et parents trouvèrent qu'il y avait là des dangers de plus d'un genre : le feu n'était pas toujours où l'on pensait.

Puisque nous en sommes au chapitre des incendies, quelle différence dans la mise en scène de ceux d'autrefois ! Aujourd'hui vous entendez la nuit quelques coups de cloche qui vous indiquent où est le feu et, par conséquent, vous invitent à vous rendormir si ce n'est pas dans votre voisinage. Autrefois c'était d'abord la crecelle et les cris formidables de l'homme du guet, puis le tambour qui battait la générale ou la trompette qui sonnait comme pour un combat, puis enfin le tocsin, dont les lugubres volées se faisaient entendre longtemps encore après que tout était fini.

Avec cela, jour ou non, beau temps, mauvais temps, il fallait bien sortir ; et comme il n'y a que le premier pas qui coûte, on se rendait toujours au lieu du sinistre : on formait la chaîne, on se passait de main en main des sceaux de cuir qui arrivaient à la pompe plus souvent vides que pleins—n'importe, il y avait toujours de l'eau, précisément parce qu'il n'y avait pas d'aqueduc. Et le bon petit réveillon que l'on faisait au retour !

Je ne m'attarderai point à regretter une foule de choses qui pourraient paraître insignifiantes à bien des gens aveuglés par les préjugés de notre civilisation. Je ne dirai rien de ces magnifiques perrons qui empiétaient sur la rue, couvraient quelquefois tout le trottoir. C'était là pourtant que des générations successives avaient causé de tout, arrangé leurs petites affaires, que le voisin avait fumé la pipe avec son voisin, la voisine confié quelques médisances à sa voisine. Aussi quelle indignation, lorsque la municipalité voulut détruire ces petits monuments qui faisaient l'orgueil de notre ville ! Quelle noble résistance et quels procès ! Il y eut même quelqu'un qui s'écria : " Nos institutions, notre langue, nos perrons et nos cahots ! " Les perrons ont succombé ; mais il est facile de constater que les cahots tiennent bon.

Un des sujets de plaisanterie contre notre bonne ville, c'était le grand nombre de chiens attelés à de petites charrettes que l'on voyait dans nos rues. Avant même la formation de la société pour la protection des animaux, la race canine avait obtenu son émancipation. En est-elle plus heureuse ? Dans tous les cas elle n'a pas réclamé le droit au travail ; et tous les individus qui la composent sont aujourd'hui égaux devant la loi ; ils jouissent d'une oisiveté sans pareille et vivent complètement aux dépens de leurs maîtres. Que d'honnêtes gens voudraient en faire autant !

La belle calèche des bons vieux jours va bientôt disparaître, chassée par des véhicules plus prétentieux, mais qui n'auront jamais sa désinvolture. Il fallait voir les *voyageurs* et les *hommes de cages* entassés les uns sur les autres, avec leurs rubans aux vives couleurs, leurs chemises bigarrées, parcourir sur ces chars rapides la ville et les faubourgs ! C'était absolument comme à Naples, et Québec avait là une ressemblance de plus avec la ville qui possède le tombeau de Virgile.

Quand la dernière calèche aura remonté pour la dernière fois la côte de la Basse-Ville, il faudra dire adieu à la couleur locale. Le vieux Québec aura vécu !

Mais où sont ces bons lurons dont nous venons de parler, qui chantaient si gaiement par nos rues, en marquant la mesure au moyen d'un aviron imaginaire ? n'avaient-ils pas l'air de nous dire avec le refrain d'une de nos vieilles chansons :

Bonhomme, bonhomme,
Tu n'es pas maître dans ta maison
Quand nous y sommes.

Où sont aussi les gais matelots qui jouaient au cheval fondu au beau milieu des rues, renversaient les tables des vendeuses, distribuaient bâtons de sucre de crème et *croquignoles* (1) aux gamins ébahis, et payaient en milords tout le dommage causé.

Il n'y avait point de police pour leur chercher noise ; mais la nuit il y avait pour nous protéger les hommes du guet, les *watchmen* qui chantaient d'une voix à la fois si lugubre et si rassurante, "HALF PAST TEN O'CLOCK, FINE WEATHER !" ou n'importe quelle autre heure suivie de n'importe quel autre renseignement. Si Félicien David les avait entendus, il aurait substitué ce chant à celui du muezzin dans le désert.

(1) Espèce de pâtisserie.

Où sont ces pauvres diables si inoffensifs, si obligeants même, toujours prêts à reconduire poliment chez eux ces bons bourgeois qui, ayant un peu trop soupé, auraient été exposés à prendre les perrons pour des canapés, et les trappes de caves entr'ouvertes pour l'escalier de la Basse Ville ? Je ne sais trop comment ils faisaient pour porter tout l'attirail dont ils étaient munis. L'espèce en est perdue ; peut-être avaient-ils trois mains ? Ils avaient une crecelle, une lanterne sourde, un bâton et quelquefois une longue gaffe, avec laquelle ils prenaient les voleurs..... lorsqu'ils ne se faisaient pas prendre par eux.

Mais leurs plus grands ennemis n'étaient pas les voleurs ; c'étaient les viveurs du temps, qui ne se faisaient pas faute de les rosser chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Où sont tous ces drôles de garnements qui faisaient sur nos marchés, à nos bons habitants, mille tours plus ou moins pendables ? qui la nuit cassaient les marteaux des portes—il n'y avait pas alors de sonnettes—éteignaient les lumières des réverbères et transposaient, plus ou moins malicieusement, toutes les enseignes d'une rue ? On prétend que semblable transposition vient de se faire dans l'escalier de la rue Champlain, et quelques journaux ont pris notre jeunesse à partie. Je n'en crois rien ; elle est trop sage, trop studieuse, elle s'occupe trop de politique ; si pareille chose est arrivée, ce sont les viveurs du temps passé qui reviennent, et entre nous, c'est pour cela sans doute que la police n'y peut rien.

Ces bons diables avaient surtout la manie de se déguiser en vrais démons. Ils faisaient irruption dans les bals des guinguettes, et devenaient ainsi sans le vouloir les auxiliaires du curé, par la terreur qui s'en suivait. Une nuit, quatre ou cinq de ces messieurs, costumés de cette manière, firent le tour de la ville dans un traîneau attelé de deux chevaux noirs. Ils avisèrent un quidam qui cuvait son rum dans un banc de neige ; ils le saisirent et le couchèrent tout endormi au milieu d'eux. Bientôt réveillé par les cahots et dégrisé par la peur, notre homme fit un grand signe de croix. Aussitôt quatre bras vigoureux l'enlevèrent et le jetèrent dans un autre banc de neige, en lui faisant sentir les griffes qu'il y avait au bout de leurs doigts. Voilà une légende qui avait pour la raconter un témoin bien convaincu ! O le bon vieux temps et les aimables gens ! Au fait cependant, il y en a d'autres qui méritent davantage nos regrets.

Ce sont précisément les parents de ces farceurs, les excellents bourgeois qui avaient amassé, pistoles par pistoles, la fortune que ces messieurs dépensaient d'une manière si intelligente.

Où sont ces honnêtes citoyens qui tenaient tant à tout ce qui nous est encore cher aujourd'hui, qui remplissaient gratuitement une foule de fonctions publiques, qui prêtaient leur argent sans intérêt, à moins que ce ne fût à constitut ou comme on disait alors à *fonds perdu*—qui étaient marguilliers, membres de la société d'éducation, de la société d'agriculture, de la société du feu, c'est-à-dire contre le feu—magistrats et par là même édiles de la cité, qui donnaient, sous une forme ou sous une autre, presque tout leur temps au public et par dessus le marché souscrivaient et payaient largement pour toutes les entreprises, religieuses, charitables ou patriotiques ? Tandis que leurs fils ou leur *coquins de neveux*, bien à leur insu, faisaient de si belles équipées, eux ne sortaient guère de la maison une fois le coup de canon du couvre-feu tiré, à moins que ce ne fût pour aller à la chambre entendre Papineau et Bourdage tonner contre le gouverneur et les bureaucrates. Chaque semaine, ils attendaient avec anxiété la *Gazette Officielle* pour voir si, par hasard, ils n'étaient point cassés comme juges de paix ou comme officiers de milice, en punition de leur dernière incartade politique, c'est-à-dire pour avoir, dans une assemblée publique quelconque, proposé ou secondé une *résolution* quelconque, approuvant la chambre et censurant le gouvernement. Notez bien qu'à cette époque, les Canadiens-français ne formaient qu'un seul parti. Nous n'avions pas encore le *gouvernement responsable*, et toutes les charges publiques étaient pour les Anglais, avec une exception par-ci, par-là, pour une classe très-peu nombreuse qui faisait cause commune avec eux.

Où sont aussi ces bureaucrates, dont je viens de vous parler, si détestés, un peu plus arrogants peut-être que de raison, mais à leurs heures, polis, sociables, hospitaliers, ayant toujours cela de bon, qu'ils jetaient gaiement par les fenêtres l'argent qu'ils gagnaient ou qu'ils ne gagnaient pas, si bien même qu'il n'en restait pas toujours assez pour ceux qui venaient frapper à la porte, le tailleur, le boucher, le boulanger, par exemple ? Cela se voit bien encore aujourd'hui, mais au lieu d'être la règle c'est l'exception.

Où sont les "*garrison belles*" d'alors, si dédaigneuses des jeunes gens de la ville, si entichées des habits rouges et des épaulettes, toujours prêtes à partir par n'importe quelle tempête de neige, pour un pic-nic chez Kostka Hamel, sur le chemin du Cap Rouge, à Lorette ou au Saut de Montmorency ? Où sont les grandes dames si pimpantes, si richement mises, si dévotes et si mondaines, qui faisaient le carême entièrement—et quel carême que celui d'alors !—mais qui pendant le carnaval arrivaient à l'église au beau milieu du sermon, en sautillant, presque en dansant, pour entendre la messe du *Credo*, messe qui a été supprimée comme bien d'autres usages ?

Mais où sont, comme a dit un vieux poète français, où sont les neiges d'antan?... sur nos cheveux sans doute!

Revenons à nos légendes, dont nous ne nous sommes point tant écartés qu'on le croirait.

Bien des choses, parmi celles que nous avons rapidement résumées, qui nous paraissent d'hier, sont inconnues à beaucoup de nos auditeurs—bientôt elles seront à l'état légendaire. D'autres reviendront peut-être; car c'est surtout avec du vieux que l'on fait du neuf.

C'est ainsi que l'on a rétabli la messe de minuit, à Noël, qui avait cessé d'être célébrée, dans les villes du moins, il y a une quarantaine d'années.

A Montréal, on s'est remis dernièrement à chanter la *guignonnée* la veille du jour de l'an—vieille coutume tombée depuis longtemps en désuétude. Voilà un bon point à donner à notre époque.

Une de nos légendes a une authenticité que je ne lui soupçonnais pas d'abord c'est l'histoire de Lanouet. Il paraîtrait que le fait s'est passé à la Baie des Chaleurs et non pas au Labrador. Mais quand je l'ai appris, *mon siège était fait*. Du reste, Labrador entre plus facilement dans un vers que Baie des Chaleurs. C'est une excuse qui, pour tous les gens du métier, devra paraître suffisante.

Le prêtre qui reçut une lettre à peu près semblable à celle que j'ai rimée, était le vénérable M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu, et non pas le curé de Québec; elle venait de la Chine et non pas de Bretagne. Voilà, je l'admets, des variantes assez notables. Mais pour des légendes et des poésies, on n'y regarde pas de si près. L'histoire elle-même, la grande et sérieuse histoire, qui s'écrit en prose, est rarement plus véridique.

Le prologue suppose un campement de nos voyageurs dans les pays d'en haut. Ils se sont, d'une manière ou d'une autre, égarés dans leur course à travers le désert, et la nuit venue, ils trompent leur inquiétude en écoutant les récits de deux anciens.

La parole est au père François Laporte, en son jeune temps de la paroisse de Beauport.

P. J. O. CHAUVEAU.

(A continuer.)

PIE IX ET LES PÈLERINAGES

Chaque époque de l'histoire du monde se distingue des autres par quelque grand mouvement qui lui est propre. Pour ne parler que des temps modernes, nous avons eu d'abord les guerres et les migrations des peuples. Aux croisades, on a vu succéder les voyages et les découvertes. Le mouvement intellectuel, qui atteignait son apogée au XVII^e siècle, a été remplacé par les révolutions, contre lesquelles nous luttons encore. Les pèlerinages seront le mouvement caractéristique de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le pèlerinage n'est pas nouveau dans l'Eglise. A différents temps, on a vu les fidèles se porter par groupes plus ou moins nombreux, vers quelques sanctuaires vénérés ; mais, à l'exception des croisades—qui étaient en même temps des entreprises militaires—ces pieuses expéditions ne revêtirent jamais le caractère d'un courant général dans l'univers religieux. Tel est le phénomène qui se manifeste aujourd'hui.

Nous venons de rappeler les croisades à propos des pèlerinages. Nous pourrions faire à ce sujet plus d'un rapprochement curieux et instructif à la fois. Quand la puissance musulmane renversait toutes les barrières et que sa barbarie menaçait d'envahir le monde civilisé, il suffit de la plainte enflammée d'un pauvre religieux pour soulever les peuples et entraîner leurs princes à la défense de la Croix. Depuis lors, l'éclat du croisement a toujours diminué et bientôt il cessera de briller ; mais une autre barbarie cherche à nous envahir, et le triangle maçonnique veut absolument supplanter la Croix. Le franc-maçon a moins de courage que le mahométan ; mais au besoin, il peut être aussi cruel.

Qui arrêtera ce nouvel envahisseur ? Qui réveillera les princes ? Peut-être quelqu'un de ces pieux voyageurs qui se rendent aujourd'hui à Rome. Touché de la captivité de l'Eglise dans la personne de son chef, il saura susciter un Godefroy de Bouillon.—Quoi ! pour une idée religieuse, vous voudriez soulever le monde ? le pousser à une guerre sanglante ?—Ne cherche-t-on pas tous les jours à le bouleverser pour une question de race, un alignement de frontière ? Mais non : s'il faut du sang pour ramener les peuples à des sentiments chré-

tiens, il n'est pas nécessaire d'en verser d'autre que celui des martyrs—M. de Bismarck le soupçonne. Voilà ce qui nous manque depuis longtemps. Le protestantisme semblait d'abord vouloir allumer des bûchers, mais il les a bien vite éteints. La Russie orthodoxe envoie les catholiques mourir dans les glaces de la Sibérie, le plus silencieusement possible.

Il est certain que si les pèlerinages n'opèrent pas le miracle de réveiller la foi, nous ne devons plus avoir d'espérance que dans le martyr. Le souffle glacial du protestantisme a produit, dans l'ordre moral, le même phénomène que les épidémies dans l'ordre physique. Le fléau a cessé ses ravages, mais les constitutions ont été affaiblies : elles sont bien plus sensibles aux atteintes du mal, et elles ne se fortifieront que par un traitement énergique.

“A Rome! A Rome! Dieu le veut.” Que les catholiques aillent faire aux pieds de Pie IX leur profession de foi et qu'ils écoutent avec attention son enseignement, car le Pontife a les paroles de la vie. Et pour pénétrer le sens profond de ces paroles, qu'ils se rendent aux monuments des martyrs. Partout ils entendront, sous des formes diverses, le même langage qui se perpétue à travers les siècles. Que les femmes délicates, et trop mondaines peut-être, visitent les endroits consacrés par le sang de femmes non moins délicates, aussi instruites, élevées dans la plus haute société ; des nobles romaines, des princesses : Pudencienne, Praxède, Agathe, Cécile, Domitille, etc. Là elles apprendront comment elles doivent se montrer chrétiennes — même à Montréal. — Ah ! si notre jeunesse, l'avenir de la patrie — telles sont les expressions consacrées — qui ne trouve rien de mieux pour s'affirmer, que de renoncer à ses habitudes de travail et de piété, qui rougit de dérouler un chapelet — si nos jeunes amis, dis-je, passaient près du palais des Césars, la chapelle de St. Sébastien-*alla-Polveriera* leur rappellerait quel usage on doit faire — même au milieu d'une cour — de la beauté intellectuelle et des charmes du cœur.

En s'asseyant sur les degrés massifs du Colisée, les pèlerins peuvent évoquer les souvenirs de l'ancienne société, entendre les cris — plus railleurs peut-être que féroces — de la foule qui vouait les chrétiens aux bêtes, parce qu'ils ne voulaient pas adorer ses idoles. Il y a encore de nombreuses idoles que la société moderne — aussi molle et guère plus polie que l'ancienne — veut

faire adorer. Pour ceux qui lui résistent, elle a des supplices et des railleries : sa tyrannie est aimable. Aussi, les résistances généreuses sont assez rares ; nombreuses, les douces apostasies—même dans notre Canada, pourtant *si catholique*—apostasies que Pie IX ne cesse de flétrir. Encore une fois, que les pèlerins écoutent religieusement les échos du Colisée et des Catacombes, et ils comprendront qu'il n'y a qu'une manière d'être catholique : c'est de l'être complètement, constamment, envers et contre tous. Tout doit être catholique : principes et maximes, politique et diplomatie : autrement, tout périt. Nous le voyons assez.

Tel est l'enseignement que Pie IX donne du haut de la chaire de saint Pierre et qu'il fait entendre jusqu'aux extrémités du monde, car, en s'adressant aux pèlerins, la parole de Pie IX atteint réellement les extrêmes limites de la terre—*in omnem terram exivit sonus eorum*.

Au moyen des pèlerinages, nous pouvons espérer de voir s'opérer la révolution pacifique qui rétablira l'ordre dans le monde, parce qu'elle ramènera la lumière dans les intelligences. Autrement, nous aurons le martyr, qui n'est accordé qu'aux élus, si nous n'avons pas la guerre, fléau que subissent les bons et les mauvais.

Nous voudrions disposer du temps et de l'espace nécessaires pour l'histoire contemporaine des pèlerinages. Que de choses oubliées à rappeler ! Que d'événements non compris s'expliquent aujourd'hui ? Que de scènes émouvantes à retracer !

Pie IX a donné le signal qui attire aujourd'hui les peuples vers le Vatican, lorsque, en 1854, il convoqua les évêques à Rome, pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Le monde fut étonné de la confiance du Pape qui croyait à la possibilité de réunir un si grand nombre d'évêques. La diplomatie fit ses observations ; mais la diplomatie ne voit jamais bien loin dans les choses religieuses. La réunion eut lieu, et fut très-nombreuse, comme on sait ; mais elle fut de beaucoup dépassée par celles de la canonisation des saints du Japon, du dix-huitième centenaire de St. Pierre, du jubilé sacerdotal de Pie IX et du Concile du Vatican. Chaque mouvement a été plus général et plus accentué que le précédent.

On peut objecter que le clergé répondait à une invitation suprême. Pour ceux qui ont vu l'entrain et l'enthousiasme de

tous les pèlerins, prêtres et fidèles—car il y avait de simples fidèles et en grand nombre—la réponse est facile. On se rappelle le touchant dévouement de ces Polonais, qui firent à pied le voyage de Rome. Insultés, emprisonnés sur leur route, ils ne demandèrent qu'à baiser les pieds du Pape et à recevoir sa bénédiction. Fiers de ce trésor, que personne ne pouvait leur voler, ils reprirent modestement le chemin de leur pays, sans paraître se douter qu'ils venaient d'accomplir un acte héroïque. Et n'est-ce pas aussi un pèlerinage héroïque que celui de nos zouaves canadiens ? Un prélat, aujourd'hui cardinal, nous disait : "J'ai vu vos compatriotes monter à St. Pierre. Sur leurs figures, l'éclat de la foi égalait l'énergie du courage. Il en faut beaucoup pour venir de si loin, s'immoler dans les rangs obscurs d'une armée. Vous n'êtes qu'une colonie, naguères presque inconnue, et quelle leçon vous donnez à l'Europe !" Il n'y a pas d'obstacle sérieux quand on veut témoigner de sa foi. Les pèlerins des Etats-Unis, de leur côté, l'ont prouvé une fois de plus en 1874. Puis sont venus la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Espagne surtout, qui a envoyé à la fois une véritable armée pèlerins.

Aujourd'hui, ce n'est plus France, ni l'Espagne, ni l'Amérique, ni l'Europe seulement qui envoient leurs enfants vers Rome, c'est tout l'univers. Jamais la signification du mot *ca-holique* ne parut avec plus d'éclat : jamais l'Eglise n'eut plus le droit de se parer de son titre. Ceux qui ne peuvent pas s'enrôler dans les pèlerinages, veulent au moins y être de cœur et ils s'y associent publiquement. C'est ce que feront les pauvres sauvages du Nord-Ouest ; c'est ce qu'ont fait les chrétiens du Japon. Ceux de la Russie seront les seuls dans le monde qui devront se contenter de prier tout bas ; mais en revanche, on leur demandera de verser leur sang pour le très-clément empereur, et pour le triomphe de la foi orthodoxe, c'est-à-dire du schisme grec.

Les journaux de toutes les langues sont pleins de détails sur ces pèlerinages. Partout on recueille le denier de St. Pierre, on accumule les présents les plus riches. Marseille envoie un rône qui coûte 56,000 francs ; l'Espagne offre une tiare garnie de pierres précieuses. Partout on signe les adresses les plus chateureuses, empreintes de la foi la plus vive. Elles formeront une profession de foi universelle, une protestation solennelle, s'il en fut jamais, contre la persécution qu'on fait subir à l'Eglise

On croit peut-être que, le jubilé célébré, tout rentrera dans le silence. Ce serait ne pas comprendre la véritable signification de cette imposante démonstration. Les catholiques ne veulent pas seulement féliciter Pie IX de sa longue carrière épiscopale. Le fait est rare sans doute, mais non pas sans exemple. Notre premier évêque, Mgr de Laval, a pu compter plus de cinquante ans entre son élection et sa mort. Non, ce motif ne saurait expliquer l'émotion de l'Eglise. Elle voit dans cette existence, prolongée malgré les prévisions et les prédictions sinistres de ses persécuteurs, elle voit un indice des desseins providentiels, et elle s'en réjouit. Le Pontife qui a réveillé le monde s'endormant dans l'indifférence, vivra pour terminer la lutte : il a le temps pour lui. La révolution, une fois de plus, se croyait sûre du triomphe : elle disait à ses amis—N'y suis-je point ? M'y voici—Non, elle n'y est pas encore, et n'y sera jamais. Elle verra passer sous ses yeux les longues files de nos pèlerins, et plus Pie IX sera persécuté, plus les chrétiens tiendront à honneur de continuer ce mouvement. " Ces pèlerinages, dit l'excellente Revue, *La Propaganda Catolica* de Palencia, ces pèlerinages, ne sont pas seulement une nouvelle preuve du grand mouvement religieux qui s'opère dans tout le monde ; mais encore, comme aux siècles passés, ils poussent vers Rome, de toutes les parties de l'univers, des milliers et des milliers de catholiques pour vénérer le tombeau du prince des Apôtres, pour se prosterner sur cette terre sainte, régénérée par le sang des innumérables martyrs, pour visiter les glorieux cimetières des catacombes, où, dans les premiers siècles, la foi se conservait si vigoureuse au milieu des plus cruelles persécutions ; ils vont retremper leur foi à son vrai foyer.

" A Rome, donc, mais plus nombreux, mais plus enthousiastes, mais plus confiants que les autres fois. Que tous ceux qui le peuvent, reçoivent sur leur poitrine la croix du pèlerin, et prennent courageusement le chemin de la ville éternelle ; que les prêtres fassent résonner partout les trompettes du jubilé, et qu'à leurs accents se mêle une immense acclamation sortie de tous les cœurs, cris de la prière qui perce le ciel et arrive au trône du Tout-Puissant : il ne sera pas sourd à nos supplications ; il accordera le triomphe de l'Eglise, et la liberté du Saint-Père."

B. FOURNIER.

REVUE EUROPÉENNE

Les journaux et les revues que nous recevons d'Europe sont remplis de discussions sur le fameux protocole. Ils essaient encore à en tirer des conclusions en faveur du maintien de la paix, tandis que nous savons déjà depuis plusieurs jours, par le télégraphe, que la guerre est commencée entre la Turquie et la Russie et que la question véritable, aujourd'hui, est de savoir si elle s'étendra de proche en proche à toute l'Europe.

Toutes les puissances arment à qui mieux mieux, et l'Angleterre, sentant combien il lui sera difficile de se tenir en dehors du conflit, envoie des troupes à Malte et en Egypte. C'est surtout en vue de l'Inde et de l'extrême Orient que la Grande-Bretagne redoute la crise terrible qui se prépare ; naturellement l'Egypte et l'isthme de Suez sont, comme diraient les écrivains allemands, son objectif : c'est la route de l'Inde.

La nouvelle de la retraite de M. de Bismarck s'est pleinement confirmée. Les journaux et les revues contiennent à en discuter les motifs. La *Saturday Review* demande assez spirituellement s'il ne serait point possible, après tout, que le grand diplomate ait dit la vérité, que la fatigue et des raisons de santé l'aient réellement contraint à un repos temporaire. Pourquoi, ajoute-t-elle, n'aurait-il point, non-seulement dans son propre intérêt, mais encore dans celui de l'Allemagne, le droit, placé entre la mort et la retraite, d'opter pour cette dernière ? Ses conseils et ses avis seront toujours d'un grand poids pour son pays ; peut-être même, retiré des affaires, sera-t-il encore meilleur juge et meilleur conseiller ? D'autres journaux, au contraire — et ils sont de beaucoup les plus nombreux — veulent absolument qu'il y ait là, soit une ruse, soit un coup de tête provoqué par le dépit qu'aurait inspiré au tout-puissant chancelier, la grande faveur où serait auprès de son vieil ami Guillaume le général Von Stosch, dont la rivalité lui porte ombrage. Bismarck est-il bien homme à faire des coups de tête ? Il eut cette réputation autrefois, il est vrai ; mais en mettant de côté l'explication toute naturelle de la *Saturday Review*, bien des gens seront portés à

croire plutôt à une ruse, et ajouteront comme le vieux rat du bon La Fontaine,

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.

Qui sait? Peut-être à l'heure qu'il est, *Rodilard* est-il retombé sur ses pattes, et se prépare-t-il à de nouveaux exploits?

C'est le jour du 63^e anniversaire de sa naissance que le prince chancelier a annoncé sa démission. Il est né le 1^{er} avril 1814. C'était un fameux poisson d'avril donné à l'Europe, qui a été longtemps sans s'en douter. Des discours et des procédés étranges lui firent d'abord comme une réputation d'excentricité. Il est assez curieux de relire aujourd'hui les premières biographies de M. de Bismarck; évidemment on ne le prenait pas au sérieux.

Né à Schoenhausen, village peu éloigné de Berlin, Othon, baron de Bismarck-Schoenhausen, descend d'une ancienne famille slave. Cette origine est déjà une singularité. Le chef du pangermanisme en lutte contre le panslavisme est lui-même un slave! Entré de bonne heure dans la carrière militaire, il s'y distingua et devint membre de la diète générale en 1847. "Il s'y fit remarquer, dit Vapereau, par la vivacité de son esprit et la hardiesse paradoxale de ses discours. Il prétendait, dit-on, que toutes les grandes villes devaient être balayées de la surface de la terre, parce qu'elles sont des centres de démocratie et de constitutionalisme."

La légation de Francfort en 1851, puis celle de Vienne en 1852, furent ses débuts diplomatiques. La première moitié du second empire fut pour ainsi dire l'ère ou l'époque des brochures. On connaît les graves conséquences qu'eurent celles que l'Empereur fit publier en collaboration avec M. de la Guéronnière, qui s'en faisait l'éditeur responsable. En 1858 parut la *Prusse et la situation italienne*. Dans cette brochure, M. de Bismarck — car c'était bien lui qui lançait ce ballon d'essai — soutenait la thèse d'une alliance de la France, de la Prusse et de la Russie, comme moyen de réduire les prétentions de l'Autriche et de produire l'unité de l'Allemagne avec la prépondérance de la Prusse.

En mars 1859, M. de Bismarck fut nommé ambassadeur en Russie, et en 1862 ambassadeur à Paris. Le 22 septembre de la même année, il fut appelé à la présidence du conseil des ministres comme ministre des affaires étrangères. Ce fut alors

qu'il eut ce fameux conflit avec la chambre des députés. Il y gagna, en même temps qu'une notoriété plus grande, la réputation de tyrannie excentrique et violente, qui le rendit pendant quelque temps presque ridicule.

La guerre du Danemark, dans laquelle il entraîna l'Autriche, fut le commencement de cette longue série de guerres, d'intrigues et de conquêtes qui ont presque changé la face de l'Europe. Elle est trop bien connue de mes lecteurs pour que je la leur résume. J'ai voulu seulement rappeler les commencements de cet homme extraordinaire, qui a su si bien exciter et si bien servir l'ambition du roi de Prusse, qui a abimé le fier empire d'Autriche, créé l'unité allemande, enlevé l'Alsace et la moitié de la Lorraine à la France; qui, par une sanglante ironie, a fait couronner son maître Empereur d'Allemagne à Versailles, dans le palais de Louis XIV; qui est entré en vainqueur dans Paris et a imposé à la France la plus écrasante des rançons, après l'avoir ravagée de la manière la plus cruelle dans la moitié de son étendue.

Depuis ce temps, il n'a cessé de dire à ses compatriotes qu'à moins d'une vigilance constante, d'un progrès constant dans l'art de la guerre, ils peuvent se préparer à subir un jour la vengeance des Français. Est-il possible qu'ayant la conscience de l'immense responsabilité qu'il a prise, il se retire sérieusement des affaires, au moment où éclate en Europe une crise dont on ne saurait aucunement prévoir les conséquences? Cela, il faut l'avouer, n'est guère probable. Ceux qui croient que Cavour et Bismarck ont été les deux mauvais génies de Napoléon III, qu'en le convertissant à la religion des nationalités, l'un a fait l'unité italienne et l'autre l'unité allemande aux dépens de la France, ceux-là peuvent bien croire aussi que Bismarck est en ce moment le mauvais génie des empereurs d'Autriche et de Russie, et que, s'il se retire, c'est seulement comme fait le mineur au moment où il vient de mettre le feu à la trainée de poudre, pour se tenir à l'abri de l'explosion.

Le passage suivant d'une correspondance de Vienne à la *Gazette de Cologne*, confirme cette manière de voir :

“ A Vienne aussi, certains cercles auxquels appartiennent les ennemis de M. de Bismarck et de M. Andrassy n'ont pas caché leur extrême jubilation. Quant à moi, je puis assurer que, en l'état des choses, M. de Bismarck rentrera dès la première complication avec l'étranger pour reprendre la direction des

affaires. On ne se trompe pas en assurant que de ce côté tout a été arrangé en haut. La jubilation de l'étranger n'a donc aucun fondement."

Il est à noter que cette correspondance était datée du 3 avril, c'est-à-dire trois jours après la résignation du prince chancelier.

Parmi ceux qui se sont réjouis à bon droit de la disparition de Bismarck est le comte Von Arnim, cet homme d'état que le chancelier a si rudement persécuté pour la publication de documents diplomatiques confiés à sa garde. D'après le comte d'Arnim, son adversaire heureux aurait entièrement cédé à un mouvement de jalousie. "C'est le côté de son être, a-t-il écrit, par lequel ce grand homme plonge dans le maudit borborygme du vulgaire." Le comte d'Arnim en sait quelque chose.

Quoiqu'il en soit, le premier-ministre de l'Empire d'Allemagne ne pouvait choisir un moment plus critique, ni plus solennel pour quitter la scène. Cette sortie de théâtre est certainement une grande sortie : *exit Bismarck!*

L'Autriche, l'Angleterre et la France n'en seront que plus mystifiées et plus embarrassées dans la politique à suivre. Puisse la France surtout ne point se laisser entraîner à un sentiment de sécurité et de confiance, et ne point sortir de cette prudente réserve que tant de raisons lui inspirent!

Un article récent du *Blackwood Magazine* sur la réorganisation militaire de la France, reproduit par les journaux français, est de nature à surexciter les susceptibilités de l'Allemagne, et pourrait bien ne pas être étranger à la déclaration qu'a faite dernièrement M. le duc de Cazes, qu'il avait reçu de Berlin et de Londres les assurances les plus pacifiques. Le *Pall Mall Gazette* trouve avec raison que ces assurances elles-mêmes ne sont pas très-rassurantes. A quel propos, dit-elle, le ministre des affaires étrangères fait-il cette déclaration, que la presse française s'est empressée de publier? Il y a donc eu quelque chose de menaçant de part et d'autre. Le *Pall Mall Gazette* voit précisément dans cet éloge des forces militaires de la France, la cause des craintes sérieuses qu'aurait éprouvées M. de Cazes et se moque du *Times*, qui prétend que l'article étant d'un journal anglais ne pouvait blesser les Allemands. Le fait que ce témoignage vient d'une revue britannique, d'un esprit impartial, ne peut en effet qu'alarmer davantage la nation allemande.

En Angleterre, une réaction très-forte s'est produite contre la

Russie. Les sympathies manifestées pour les chrétiens d'Orient diminuent comme tout autre symptôme d'émotion populaire, la prépondérance que la Russie menace de prendre, le danger que courent les possessions anglaises de l'Inde, le brusque dénouement qui a démasqué définitivement les projets du Czar, si promptement après la signature du protocole, tout cela a donné gain de cause à Lord Beaconsfield et à Lord Derby contre M. Gladstone.

On se demande en Angleterre—ce qu'on aurait pu se demander peut-être plus tôt—si l'on n'est point la dupe de la Russie, et si ce gouvernement schismatique, qui a commis tant d'atrocités en Pologne, qui en commet encore, a bien le droit de soulever tant d'indignation contre les cruautés des Turcs en Bulgarie. M. Owen Lewis, dans la chambre des communes, a fait mettre au jour des documents officiels, depuis longtemps en la possession du gouvernement britannique, sur la persécution des Grecs-unis en Pologne, et il a démontré que la cruauté de cette persécution égalait tout ce dont on se plaignait en Bulgarie, et le dépassait même, si l'on considère que cela avait lieu, non pas en temps de guerre ou d'insurrection, mais en pleine paix. Entr'autres abominations, le colonel Mansfield, consul-général anglais, raconte que dans un village où l'on ne voulait point recevoir un prêtre schismatique, 50 coups de fouet furent donnés à chaque homme, 25 à chaque femme, et 10 à *chaque enfant sans distinction d'âge ou de sexe*; que dans un autre endroit, pour faire consentir les paysans à apostasier, on les avait fait battre par les cosaques à coups de bâton ou de fouet, jusqu'à ce que les chirurgiens eussent déclaré qu'il y avait danger pour la vie; qu'on leur avait fait ensuite traverser à pied une rivière glacée où ils avaient de l'eau jusqu'à la poitrine, pour les enfermer dans une église, où l'on enregistrait leurs noms, malgré toutes leurs protestations, dans le registre des convertis à la religion orthodoxe.

Comme certains journaux anglais demandent pourquoi les catholiques n'ont point fait connaître plus promptement ces atrocités, ajoutant que s'il s'était agi de leurs co-religionnaires, les protestants auraient fait beaucoup plus de bruit, le *Tablet* répond que l'on en aurait fait le même cas que l'on fait de tout ce que disent les feuilles catholiques, et qu'il valait bien mieux que ces faits fussent dévoilés par des documents officiels écrits par des protestants, et publiés par des protestants, dans un mo-

ment où l'opinion publique est toute disposée à leur attribuer l'importance qu'ils méritent.

Le document par lequel lord Derby a répondu à la circulaire du prince Gortschakoff, notifiant la déclaration de guerre, a créé une vive sensation. C'est une sévère condamnation de la conduite de la Russie ; cependant elle semble n'avoir point provoqué autant de craintes et de colères de la part des partisans de la paix qu'elle en eût excité il y a quelques mois. M. Gladstone a proposé une série de résolutions qui se discutent en ce moment ; mais l'opposition est divisée elle-même à ce sujet et il a été obligé d'en abandonner plusieurs. On reproche à M. Gladstone de prendre une position aussi hostile à la Turquie que celle de Lord Derby l'est à la Russie, et l'on dit que, guerre pour guerre, il est plus dans l'intérêt de l'Angleterre de se battre contre les Russes que contre les Turcs.

D'un autre côté, le ministère n'est pas lui-même très-uni sur cette question ; on a parlé de la résignation de Lord Carnarvon, et Sir Stafford Northcott aura fort à faire à diriger les débats à la place de Lord Beaconsfield (M. d'Israëli) retiré à la chambre des Lords. N'est-ce pas une singulière coïncidence que d'Israëli et Bismarck, qui ont été pour beaucoup dans la politique qui a conduit à cette terrible situation, se soient l'un et l'autre plus ou moins effacés quand ils ont vu venir la tempête ? Sans doute que leur conduite admet plus d'une excuse et d'une explication, leur âge surtout et les luttes si graves et si prolongées auxquelles ils ont pris part, leur donnaient presque droit à la retraite ; mais on peut cependant, par cela seul, juger de l'effrayante responsabilité qui pèse aujourd'hui sur les hommes d'état européens.

La guerre qui est maintenant commencée entre la Turquie et la Russie, où s'arrêtera-t-elle ? Quelles en seront les conséquences ?

Il semble que tout d'abord la Russie ait choisi de préférence l'Asie pour champ de bataille. Elle paraît vouloir couper à la Turquie d'Europe la communication qu'elle a avec les immenses réserves de l'islamisme dans cette partie du monde. C'est la meilleure manière de répondre à la menace du Sultan de proclamer la guerre sainte.

Cependant ni du côté de l'Europe, ni du côté de l'Asie il n'y a encore eu d'engagement important et la prétendue prise de Kars, annoncée par le télégraphe, n'est qu'un canard. Il eût été étonnant que cette forteresse, qui fit sous Sir Fenwick Williams

une si longue et si héroïque résistance lors de la guerre de Crimée, eût succombé si promptement.

Quoiqu'il en soit, le premier coup de canon a été tiré et il n'est que trop à craindre qu'il ne retentisse bientôt dans toute l'Europe et même dans tout l'empire britannique. L'Angleterre s'attend à la lutte et elle s'y prépare activement. Dans sa préoccupation, elle paraît s'être souvenue de ses possessions américaines, de ses deux forteresses d'Halifax et de Québec. Déjà des canons rayés sont arrivés dans notre port, et un régiment est annoncé, un autre se rend à Halifax et l'escadre du golfe St. Laurent et de la côte de Terre-Neuve va être considérablement renforcée. Il n'est guère probable cependant que la Russie, qui aura assez à faire ailleurs, s'aventure de ce côté, et ces précautions, si peu considérables qu'elles soient, pourraient peut-être faire soupçonner que l'on a découvert ou que l'on craint l'existence d'un traité secret, ou tout au moins d'une entente tacite entre le gouvernement de St. Pétersbourg et celui de Washington.

Dans tous les cas, il y a eu entre le grand empire despotique et la grande république démocratique plus d'une marque de sympathie réciproque. Sans parler des voyages des princes russes en Amérique et de la cession du territoire d'Alaska, en mainte circonstance les diplomates, les orateurs et les journalistes américains se sont montrés aussi russophiles qu'ils sont d'ordinaire anglophobes et francophobes.

Pour le moment, la presse américaine paraît cependant surtout préoccupée des avantages commerciaux qu'une guerre européenne va faire à leur pays. Ils sont grands en effet, ces avantages, et si frère Jonathan est aussi habile calculateur qu'il a coutume de l'être, il se contentera d'empocher les bénéfices que lui offrent les extravagances belliqueuses des peuples de l'ancien monde, sans courir lui-même le risque d'aucune aventure militaire.

Tandis que tout s'agite, et pour bien dire s'embrase dans le monde européen, seul le vieillard du Vatican reste calme. Il voit se réaliser sans terreur la prédiction qu'il a faite, il y a déjà plus d'un an, au sujet du conflit général entre les grandes puissances, orage, a-t-il dit, que tous les efforts de la diplomatie ne parviendront pas à conjurer.

Dans ce moment, de toutes les parties du monde, les pèlerinages catholiques se dirigent vers Rome, et ces légions inof-

fensives, ce mouvement religieux et paisible, font un étrange contraste avec l'état de l'Europe, où grondent déjà les bruits de la guerre, où éclatera bientôt peut-être celui plus terrible des révolutions. Parmi ces bandes de pèlerins, deux se sont organisées dans notre pays. La première, dirigée par Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, est composée de nos compatriotes canadiens-français; l'autre, dirigée par le rév. M. Dowd, pasteur de l'église St. Patrice de Montréal, se compose exclusivement de canadiens d'origine irlandaise. La première est arrivée en France; la seconde, malheureusement, avait pris passage sur un vaisseau de la ligne Inman, le *City of Brussels*, dont le retard prolongé inspire de vives inquiétudes. Il y en a déjà eu tant, de ces disparitions de vaisseaux à vapeur, depuis surtout qu'on les construit en fer, que l'on se sent peu rassuré sur le sort de celui-ci.

M. Dowd, que j'ai eu l'honneur de rencontrer bien des fois au conseil de l'instruction publique, est un homme aussi savant que pieux et modeste; il était chéri de ses ouailles et je ne puis mieux terminer cette revue qu'en exprimant le vœu, que des nouvelles consolantes nous parviennent bientôt sur son compte, et sur celui de ses nombreux et respectables compagnons de voyage.

Le sinistre que l'on redoute serait de plus une bien triste nouvelle à apprendre au prélat irlandais, Mgr Conroy, que le Pape a chargé d'une mission en Amérique et qui doit débarquer ces jours-ci à Halifax. Il y consacrerait et intronisera Mgr Hannan, le nouvel archevêque qui succède au célèbre et regretté Mgr Connolly!

P. C.

Québec, 10 mai 1877.

HISTOIRE DU CANADA A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET DES MAISONS
D'ÉDUCATION PAR L'ABBÉ L. O. GAUTHIER, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ANCIEN
PROFESSEUR D'HISTOIRE AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.—Québec, imprimerie
Augustin Côté et Cie., 12, rue Sainte-Anne, Haute-Ville. 1876.

Parva moles, magnum pondus—Ce mot que nous avons entendu dire souvent de la théologie de Busenbaum, nous est revenu plus d'une fois à la mémoire, quand nous avons lu, étudié, et fait apprendre à quelques élèves, l'histoire du Canada de M. l'abbé Gauthier. Oui, voilà bien un petit volume—*parva moles*—in-18 de 144 pages—mais un petit volume de poids, bien rempli, bien ordonné, bien fait—*magnum pondus*—en un mot un petit chef-d'œuvre.

On ne pouvait attendre moins de M. l'abbé Gauthier ; mais ce que l'on avait droit d'attendre, on l'a en effet ; et on éprouve un sentiment de bonheur en songeant à l'avantage qu'ont désormais les enfants de nos écoles, de pouvoir puiser à si bonne source la connaissance indispensable de notre histoire.

Ce livre ne s'adresse qu'à l'enfance et à la jeunesse ; cependant, nous ne craignons pas de dire que tous les lecteurs, à quelque classe qu'ils appartiennent, y recueilleront avec facilité, en peu de temps, plus d'idées justes, plus de notions claires et exactes, qu'ils ne pourront en trouver, généralement, dans les auteurs qu'on est convenu d'appeler nos grands historiens.

Nous ne chercherons pas à varier l'expression de notre admiration, non plus qu'à réunir comme dans un seul tableau les traits principaux qui distinguent cet ouvrage. Nos lecteurs aimeront sans doute à en juger par eux-mêmes, et ils attendent de nous autre chose que des affirmations, quelque sincères qu'elles soient.

Eh ! bien, raisonnons un peu, livre en mains.

Une histoire se recommande d'abord par l'exactitude des faits. Celle de M. l'abbé Gauthier défie sur ce point la critique la plus sévère. C'est un mérite que n'ont pas manqué de lui reconnaître les hommes les plus versés dans l'étude de notre histoire. Quand il s'agit d'un auteur aussi laborieux, aussi scrupuleux que l'abbé Gauthier, ce témoignage unanime doit suffire, s'il n'est même superflu.

Une histoire, surtout une histoire de ce genre, se recommande par la clarté, la méthode, l'ordre, et disons le mot, l'harmonie

qui doit y régner. L'auteur de celle que nous étudions a cru devoir adopter la méthode catéchétique ou socratique, qui est en effet supérieure à toute autre pour les enfants. Mais il a su en éviter les défauts, par exemple, ceux de trop hacher la matière par la multiplicité des questions ou de ne donner que des récits décousus. Les questions n'ont pas été posées au hasard ou sans discernement. Elles forment autant de points saillants, autour desquels la multitude des faits à narrer se groupe harmonieusement, sans confusion, sans rompre le fil de l'histoire ou le faire disparaître.

Très-souvent, la question laisse entrevoir ou déclare ce qui va suivre. Chaque réponse est un tableau où viennent se grouper les grandes lignes, les principaux traits, tandis que le développement, en caractères plus fins que ceux du texte principal, nous offrent des détails pleins d'intérêt, qui aident la mémoire, frappent l'imagination, et complètent le tableau, comme autant de couleurs et de nuances bien ménagées. Rien de plus facile, même à l'enfant, que de retrouver les détails qui se rattachent aux faits principaux mentionnés dans la première réponse, ou de remonter aux faits principaux à l'aide des détails qui ont frappé son imagination dans la seconde.

Un des plus grands soins de l'auteur a été de dire le plus possible avec le moins de mots possible, sans cesser pourtant d'être clair, sans admettre de termes inconnus aux enfants ou de locution qu'ils ne puissent comprendre. Beaucoup de faits, et cependant le récit n'en est pas surchargé; le style est aisé, libre, coulant, comme si l'écrivain n'avait eu à consulter d'autre guide que son goût ou à ne peindre que des tableaux d'imagination. En un mot, on peut dire à bon droit de ce petit livre d'école, ce que l'on aurait bien tort, malheureusement, de dire de plusieurs autres que nous connaissons : il se lit bien.

Mais le principal mérite d'une histoire ne consiste pas dans la manière d'exposer les faits. La justesse des aperçus et la solidité des réflexions ont plus d'importance que tout le reste. La première de ces qualités n'intéresse, pour ainsi dire, que la mémoire et le goût, tandis que la seconde s'adresse à l'intelligence même et au jugement, qu'il est si important de former.

L'auteur a donc cherché à bien faire connaître les causes et les conséquences des événements. Voyez, par exemple, la question 24 :—“ *Pourquoi Champlain prit-il part aux expéditions des Sauvages contre les Iroquois?*—Il y était engagé : 1o. par l'al-

liance solennelle, contractée au nom du roi de France, dès 1603 ; 2o. par la nécessité de se concilier l'amitié et la confiance des nombreuses tribus huronnes et algonquines, sans quoi il devenait impossible de faire pénétrer parmi ces infidèles les lumières de la foi et les bienfaits de la civilisation."

Voilà une réponse sérieuse, qui apprend quelque chose. Quelle différence entre cette manière de procéder et ces accusations de "faiblesse" et de "faute" prononcées *ex cathedra* contre le fondateur de Québec, que certains auteurs ne rougissent pas de mettre sous les yeux et sur les lèvres des enfants de nos écoles, sans avoir songé le moins du monde à leur apprendre quelle raison eut Champlain d'intervenir entre les tribus sauvages, ou même s'il en eut du tout !

Ils ont prononcé, cela suffit. Que leur importe les causes ? Ils ne se doutent pas eux-mêmes qu'il y en eut, comment veulent-ils qu'ils s'embarassent de les indiquer aux autres ?

Mes petits enfants, croyez : c'est le livre qui le dit. Cette intervention, diront-ils en passant, par manière d'acquit, eut de "graves résultats." Comme si la conduite d'un homme devait n'être jugée que par les résultats !

Voyez encore les questions 79, 94, 98, 107, 108, 127, 189, 207, etc., vous y trouverez, énoncées brièvement, avec la plus grande précision, les causes ou les conséquences des faits importants de notre histoire : la cause et les suites des dissensions entre l'évêque et le gouverneur, les conséquences religieuses de la paix de 1666, quel but on se proposait en élevant les forts de Cataracouy et de Niagara, quelle fut la cause qui empêcha la conclusion de tel traité de paix avec les Iroquois, les considérations qui forcèrent l'Angleterre à suivre les voies de la justice et de la modération en Canada, la cause de la guerre de 1812, etc., etc.,— causes ou effets qu'un homme instruit peut déjà connaître ou trouver par lui-même, mais qu'il importe souverainement d'apprendre aux jeunes gens, ne fût-ce que pour leur montrer comment on étudie l'histoire.

La peinture des situations, la physionomie de certaines époques, n'ont pas été omises. L'auteur vous donne l'état comparé des forces de la Nouvelle-France et des colonies anglaises à telle époque, par exemple au commencement de la guerre de sept ans, ou quelques années plus tard, en 1758.— "Le Canada, écrit-il, souffrait à la fois de la guerre et de la famine. Les mauvaises récoltes des deux années précédentes avaient causé

une misère générale, qu'augmentaient encore les malversations de l'intendant Bigot et de ses complices."

Puis il développe ainsi cette réponse générale : " La guerre, en appelant sous les drapeaux presque tous ceux qui étaient en état de porter les armes, ne laissait à la culture des terres que les vieillards, les femmes et les enfants. Aussi l'agriculture souffrait, et la disette, qui se faisait sentir depuis plusieurs années, se changea bientôt en famine, par suite des mauvaises récoltes. Les hivers de 1758 et de 1759 apportèrent les privations les plus pénibles. Le peuple fut réduit à deux onces de pain par jour, les viandes étaient d'une rareté et d'une cherté extrêmes. On voyait des hommes tomber de faiblesse dans les rues de Québec ; et 300 Acadiens réfugiés moururent de misère et de faim. Au milieu des souffrances du peuple, l'intendant Bigot menait joyeuse vie, et ne cherchait, avec ses nombreux amis, qu'à s'enrichir, en spéculant sur la misère publique, ou en volant l'Etat. Dévorés par la guerre et la famine, livrés à de vils spéculateurs, n'ayant presque rien à attendre de la France, parce que l'Angleterre était maîtresse des mers, les Canadiens cependant ne désespéraient point de la lutte. Ils n'avaient pourtant pas 6,000 soldats à opposer à 50,000 Anglais, soutenus par un corps de réserve de 30,000 miliciens. Mais ils étaient décidés à combattre jusqu'à la mort, et à s'ensevelir, s'il le fallait, sous les ruines de la colonie."

On trouvera des tableaux analogues sous les numéros 181, 215, etc., où l'auteur décrit l'état de la colonie au moment où elle passa sous la domination anglaise, ou caractérise une époque, par exemple celle qui sépare 1812 de 1837.

L'auteur a dessiné—c'est le mot—les diverses formes de gouvernement, avec une exactitude et une netteté remarquables. Lisez, par exemple, les réponses aux questions 65, 66, 85, 182, 185, 190, 200. Nous ne pouvons tout citer.

Les caractères des principaux personnages n'est jamais oublié, non plus que les détails qui servent à les faire bien connaître, à les mettre parfaitement en lumière, ou à les flétrir, comme on vient de le voir plus haut, dans le contraste, habilement relevé, entre la famine de 1758 et la conduite de l'intendant Bigot.

M. Gauthier a été impartial et juste dans la distribution des éloges et du blâme. On peut s'en convaincre en lisant les portraits du comte de Frontenac—questions 97 et 125—ou le

jugement qu'il a porté sur les gouverneurs anglais. Citons quelques lignes : "Le comte de Frontenac avait cet assemblage de qualités et de défauts qui le firent grand ou petit, selon les circonstances. Mais les défauts de son caractère tranchant, absolu, dominateur, se montrèrent peu dans sa seconde administration ; ses qualités prédominèrent, et ses talents rendirent au Canada les plus grands services. Il avait trouvé la colonie affaiblie, attaquée de toutes parts, méprisée de ses ennemis ; il la laissa en paix, agrandie, respectée. Aussi c'est à juste titre qu'il a été regardé comme le sauveur de la Nouvelle-France."

Les faits éclatants, les nobles actions, et ces paroles qui révèlent l'héroïsme de l'âme sont mis en évidence. Nous n'en donnerons qu'un exemple, où l'on verra que l'héroïsme peut croître jusqu'au sein de la barbarie. "Au printemps de 1660, les Iroquois firent contre le Canada le plus grand effort dont ils fussent capables. Leur plan était de surprendre et de détruire Québec d'abord, puis d'achever la ruine de la domination française, en se rabattant sur les Trois-Rivières et Montréal. 1,200 guerriers devaient marcher ensemble pour exécuter ce grand projet. La nouvelle d'une invasion aussi formidable jeta le Canada dans l'effroi et la consternation, parce qu'on manquait de soldats pour se défendre. Heureusement, l'héroïsme de Dollard sauva la colonie. C'était un jeune homme, plein de bravoure, et qui n'avait rattaché la France que dans le dessein de se distinguer par de nobles exploits. Seize autres jeunes gens de Montréal s'unirent à lui, décidés à mourir pour le salut de leurs frères. Ils se préparèrent à la mort. Chacun fit son testament ; tous se confessèrent, communiaient et promirent au pied des autels, de combattre et de mourir ensemble. 6 Algonquins, et 30 Hurons commandés par le brave Anahotaha, obtinrent la permission de partager leurs périls et leur gloire. Vers la fin d'avril, les dix-sept héros de Montréal, dirent un éternel adieu à leurs parents et à leurs amis, et marchèrent à la rencontre de l'armée iroquoise. Ils remontèrent l'Outaouais, et s'arrêtèrent au-dessous du saut de la Chaudière, dans un petit fort de pieux. C'est là qu'ils périrent pour sauver leur pays. 200 Onnontagués les attaquèrent, et, pendant sept jours, ils s'épuisèrent en efforts inutiles pour forcer la faible enceinte palissadée. Mais 500 autres Iroquois arrivèrent à leur secours. Dès lors la lutte fut d'un acharnement extrême. Malgré le froid, la soif, l'insomnie, la lassitude, les Français opposaient un courage indomptable aux assauts répétés nuit et jour. Les ennemis, à demi découragés, étaient sur le point de lever le siège, lorsque la désertion d'une trentaine de Hurons vint leur rendre courage, et le fort fut emporté par un suprême effort. Anahotaha trouva une fin digne de lui. Invité à se rendre par un de ses parents passé à l'ennemi : "J'ai donné ma parole aux Français, répond le chef barbare ; je mourrai avec eux," et il mourut. La lutte avait duré 10 jours ; tous les Français étaient tombés ; mais leur mort sauvait la patrie."

Cherchez ailleurs quelque chose de plus héroïque et de mieux dit.

L'auteur a tâché de grouper, autour des personnages ou des faits importants, les détails, les circonstances qui peuvent les faire valoir ; dans le récit des batailles ou des hauts faits d'armes, il présente quelquefois des détails de stratégie, propres à intéresser et à les mieux fixer dans l'esprit.

En finissant, nous n'avons qu'un regret à exprimer relativement à cet excellent petit volume, c'est que nous n'avons pu lui rendre parfaite justice. Cependant, nous pouvons réparer nos torts, en citant le témoignage d'un homme qui s'y connaît en fait d'histoire du Canada, M. l'abbé H. A. Verreault. Il nous permet de communiquer à nos lecteurs la lettre suivante, qu'il adresse à l'auteur du livre que nous venons d'examiner :

Mon cher Monsieur,

J'attendais votre abrégé de l'histoire du Canada avec impatience et un peu de défiance. Je savais bien que vous êtes, par vos talents et vos études spéciales, mieux préparé que tout autre à ce travail difficile. Mais on finit par avoir les nerfs agacés de ce "besoin d'une nouvelle grammaire ou d'une nouvelle histoire," qui se fait toujours sentir, et que personne ne comble. Vous avez réussi à le combler, et je vous en félicite. Mieux, je m'en félicite moi-même ; car ce sont les pauvres professeurs, qui souffrent ou bénéficient du livre de texte. Il faut toujours mettre un livre de texte entre les mains des enfants, surtout dans les écoles primaires.

Notre histoire a un double caractère : un côté intime et un côté dramatique. Celui-ci s'impose de lui-même à l'imagination des enfants. Le côté intime se compose d'une suite de faits—colonisation, administration civile, judiciaire et militaire—qui ne paraissent pas toujours se lier beaucoup ensemble, et qui frappent peu. C'est cependant le côté que je regarde comme le plus important, pour donner la clef de notre existence à part sur le continent américain. Il est aussi le plus difficile à présenter aux enfants. Je crois que vous avez réussi à bien saisir et à bien grouper l'ensemble de ces faits, et à les présenter d'une manière attrayante. Le style est concis et clair : assez de détails pour intéresser ; pas trop, pour que le maître puisse entrer dans quelques développements, ce qui est une condition absolue d'un enseignement personnel. J'approuve votre manière d'apprécier les hommes et les événements. J'aurais peut-être quelques réserves à faire pour le commencement de la domination anglaise. Comme notre cher et regretté ami Laverdière, vous vous êtes peut-être trop fié à certains auteurs. J'ai fait la même remarque dans le temps à M. Laverdière, et depuis que j'ai étudié à Londres les documents officiels pour cette époque, je me suis, plus que jamais, confirmé dans ma manière de voir.

Je voudrais que votre histoire fût introduite dans toute les écoles. Je la recommanderai pour nos classes l'année prochaine, et je la ferai connaître aux instituteurs dans la prochaine conférence.